



# RAPPORT D'ACTIVITES 2023

---



## Table des matières

LE TERRITOIRE BAZOIS LOIRE MORVAN .....	5
EN RESUME .....	6
LES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES .....	7
Les compétences obligatoires.....	7
Les compétences supplémentaires soumis à l'intérêt communautaire .....	7
Les autres compétences supplémentaires .....	8
LES INSTANCES .....	9
Le Conseil Communautaire.....	9
Le Bureau Communautaire .....	11
Les Commissions .....	14
La Conférence des maires .....	16
Nos adhésions .....	17
ORGANISATION.....	18
L'organisation géographique.....	18
LES SITES BAZOIS LOIRE MORVAN .....	19
L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE.....	20
ENGAGEMENT DANS UN AUDIT .....	25
ORGANISATIONNEL.....	25
MESURES DE PREVENTION.....	27
2 assistants de prévention .....	27
Mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) .....	27
Diagnostic sur les risques psychosociaux (RPS) .....	27
Travaux de sécurisation des stations d'épuration.....	28
FINANCES .....	29
Comptes administratifs 2023.....	29
Fiscalité .....	31
JURIDIQUE ET COMMANDE PUBLIQUE.....	32
Les affaires juridiques .....	32
La commande publique.....	33
PROJET DE TERRITOIRE.....	34
Un territoire durable pour maintenir et attirer de nouveaux habitants .....	34
Le Département de la Nièvre investit dans les projets de notre territoire.....	34
TRANSITION ECOLOGIQUE .....	36
HABITAT .....	38
Une étude stratégique pour l'habitat .....	38



Les aides aux particuliers pour la rénovation énergétique.....	38
<b>PETITES VILLES DE DEMAIN.....</b>	<b>39</b>
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....</b>	<b>41</b>
Accompagnement et soutien des entreprises.....	41
La Maison du Bazois.....	43
Zones d'Activités Economiques (ZAE) d'intérêt intercommunal.....	43
Fréquentation du centre télétravail.....	45
Partenariats économiques.....	46
Ecole de production du Morvan.....	46
<b>AGRICULTURE ET PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL.....</b>	<b>48</b>
Aide à l'immobilier agricole.....	48
Subventions agricoles.....	48
Le Projet Alimentaire Territorial.....	49
Accompagnement du projet Jardin des Futurs.....	50
<b>ATTRACTIVITÉ.....</b>	<b>51</b>
La politique d'accueil de nouveaux arrivants se poursuit.....	51
#blmicionpeut.....	51
<b>NUMERIQUE.....</b>	<b>52</b>
Le déploiement du Très Haut Débit.....	52
Les Conseillers Numériques France Service.....	52
<b>TOURISME.....</b>	<b>53</b>
Evènements 2023.....	53
Fréquentation 2023.....	54
Site Inernet.....	55
Taxe de séjour.....	55
<b>CULTURE.....</b>	<b>57</b>
La saison Côté Jardins en 2023.....	57
Subvention aux associations culturelles en 2023.....	58
Projet Contrat Local d'Education Artistique en 2023.....	59
La Micro-Folie BLM en 2023.....	61
<b>ACTION SOCIALE.....</b>	<b>63</b>
<b>ENFANCE-JEUNESSE et MAISONS FRANCE SERVICES.....</b>	<b>63</b>
Bâtiments des centres sociaux.....	64
L'espace vestiaire à Chatillon en Bazois.....	64
Projet de micro-crèche « Entre Loire et Morvan ».....	64
<b>MOBILITE.....</b>	<b>65</b>
Les chèques mobilité, pour faciliter le déplacement des personnes.....	65



Tous en Gare pour inventer la gare de demain ! !.....	65
<b>SANTÉ</b> .....	67
La santé, un enjeu majeur pour le territoire.....	67
<b>URBANISME</b> .....	69
Révision du PLU de Cercy-la-Tour.....	69
Les autres modifications de PLU en cours.....	69
Vers un futur PLU intercommunal.....	70
Vers un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT).....	70
<b>VOIRIE</b> .....	71
L'entretien et les travaux réalisés.....	71
<b>DÉCHETS MÉNAGERS</b> .....	73
Evolution de nos déchets 2023 en quelques chiffres.....	73
Poursuite de la modernisation des déchetteries.....	74
<b>ASSAINISSEMENT</b> .....	75
Travaux réalisés en 2023.....	75
<b>LES BÂTIMENTS ET MATÉRIELS</b> .....	78
<b>LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES</b> .....	79
<b>ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION</b> .....	81
Fonctionnement du service intercommunal d'insertion (S2I).....	81
Domaines et conditions d'intervention.....	82
<b>INFOS UTILES</b> .....	83
<b>ANNEXES</b> .....	84
Liste des marchés publics – année 2023.....	85



# LE TERRITOIRE BAZOIS LOIRE MORVAN



## EN RESUME

Création le 1<sup>er</sup> Janvier 2017



46 communes



4 Petites Villes de  
demain

1 Village Avenir



15 540 Habitants



1209 Km<sup>2</sup>



19 compétences

67 Elus Communautaires

- ✓ 1 Président
- ✓ 6 Vice-Présidents
- ✓ 4 Conseillers délégués
- ✓ 2 autres Membres du bureau



61 agents



# LES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

**Il n'y a pas eu de changement statutaire en 2023.**

## Les compétences obligatoires

1°) Aménagement de l'espace et documents d'urbanisme



2°) Actions de développement économique création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme,

3°) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

4°) Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs

5°) Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

6°) Assainissement des eaux usées

## Les compétences supplémentaires soumis à l'intérêt communautaire

1°) Protection et mise en valeur de l'environnement

2°) Politique du logement et du cadre de vie

Aides à l'amélioration de l'habitat, communication sur les dispositifs en matière d'habitat, appui technique en ingénierie pour les communes, définition de la stratégie habitat à l'échelle intercommunale

3°) Création, aménagement et entretien de la voirie

Bande de roulement, accotement (hors parkings, places et trottoirs) et ouvrages d'art

4°) Action Sociale d'intérêt communautaire

Politique en direction de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des familles en partenariat avec les Centres sociaux (accueil de loisirs, multi-accueil, relais assistantes maternelles et ludothèques)

Aide à la mobilité

5°) Création et gestion de Maisons de services au public

## Les autres compétences supplémentaires

1°) Actions culturelles :

Subventions des événements culturels, mise en œuvre d'un programme d'éducation artistique, spectacles programmés dans le cadre de la saison culturelle

2°) Insertion :

Gestion d'un service intercommunal d'insertion

3°) Sanitaire, médico-social et personnes âgées :

Aide à la recherche de nouveaux professionnels de santé, gestion des maisons de santé, MARPA de Millay

4°) Tourisme :

Création, aménagement, promotion, entretien et balisage de circuits de randonnées, Schéma de développement touristique, aménagements touristiques retenus dans le cadre du Schéma et du Projet de territoire de la Communauté de communes.

5°) Réseaux et services locaux de communications électroniques

6°) Agriculture

Actions visant à favoriser le maintien et le développement d'une agriculture de qualité et à aider à l'installation et à la transmission des entreprises agricoles.

7°) Organisation de la mobilité

8°) Ecole de production labellisée par la Fédération Nationale des Ecoles de Production (FNEP)

# LES INSTANCES

## Le Conseil Communautaire

### Composition

Le Conseil communautaire regroupe 67 conseillers communautaires selon la répartition suivante :

Communes	Nombre de sièges au conseil communautaire	Communes	Nombre de sièges au conseil communautaire
Achun	1	Montapas	1
Alluy	1	Montaron	1
Aunay-en-Bazois	1	Mont-et-Marré	1
Avrée	1	Montigny-sur-Canne	1
Biches	1	Moulins-Engilbert	5
Brinay	1	Ougny	1
Cercy-la-Tour	7	Poil	1
Charrin	2	Préporché	1
Châtillon-en-Bazois	3	Remilly	1
Chiddes	1	Saint Gratien-Savigny	1
Chouigny	1	Saint Hilaire Fontaine	1
Dun-sur-Grandry	1	Saint Honoré-les-Bains	2
Flety	1	Saint Seine	1
Fours	2	Savigny Poil Fol	1
Isenay	1	Sémelay	1
La Nocle-Maulaix	1	Sermages	1
Lanty	1	Tamnay-en-Bazois	1
Larochemillay	1	Tazilly	1
Limanton	1	Ternant	1
Luzy	7	Thaix	1
Maux	1	Tintury	1
Millay	1	Vandenesse	1
Montambert	1	Villapourçon	1
		<b>TOTAL</b>	<b>67</b>



**8 Conseils Communautaires**



**137 Délibérations**

## Les changements dans les membres du conseil communautaire en 2023

*Janvier 2023 :*

### **LANTY**

Réélection sur la commune de Lanty :

- Annick BERTRAND : Titulaire au Conseil Communautaire
- Sébastien BERGER : Suppléant au Conseil Communautaire

*Février 2023 :*

### **LUZY**

Démission de Sophie CLERGEOT, Conseillère Municipale sur la Commune de Luzy  
Remplacée par Florence CHANDIOUX : Titulaire au Conseil Communautaire

*Mars 2023 :*

### **VANDENESSE**

Démission d'Yves PERRAUDIN Maire de Vandenesse

Remplacée par :

- Audrey BILLOUÉE : Titulaire au Conseil Communautaire
- Patrick CHARON : Suppléant au Conseil Communautaire

*Avril 2023 :*

### **LIMANTON**

Décès de Marie-Agnès MICHOT, Maire de Limanton

Remplacée par :

- Patrick REVENEAU : Titulaire au Conseil Communautaire
- Dominique FOUSSE : Suppléante au Conseil Communautaire

### **MONTARON**

Décès de Patrick BERTIN, Maire de Montaron

Remplacé par :

- Thierry BEUGNON : Titulaire au Conseil Communautaire
- Nicolas REVELIN : Suppléant au Conseil Communautaire

### **BICHES**

Démission de Denise PERRET, Maire de Biches

Remplacée par :

- Annie LECERF : Titulaire au Conseil Communautaire
- Nicolas DESOINDRE : Suppléant au Conseil Communautaire

*Novembre 2023 :*

### **CERCY-LA-TOUR**

Démission d'Alain REININGER, Conseiller Municipal de Cercy la Tour

Remplacé par Julien DENOUEL : Titulaire au Conseil Communautaire

## Le Bureau Communautaire

### Composition

Le Bureau communautaire est composé des membres suivants :

- Président
- 6 Vice-Présidents
- 4 conseillers communautaires délégués
- 2 autres membres du bureau sans délégation

Président                    Monsieur Serge CAILLOT,  
Maire de Charrin

1er Vice-Président        Monsieur David BONGARD  
(Maire de Fours) en charge  
des Finances).

2ème Vice-Président     Madame Marie-Claire RANVIER  
(Conseillère municipale de Moulins-  
Engilbert, en charge du développement).

3ème Vice-Président     Monsieur Didier BOURLON  
(Maire de Saint Honoré-les-Bains),  
en charge du Tourisme et des Chemins  
de Randonnée.

4ème Vice-Président     Monsieur Michel MULOT  
(Conseiller Municipal de Cercy-la-Tour),  
en charge des Déchets Ménagers.

5ème Vice-Président     Monsieur Pierre TISSIER-MARLOT  
(Maire de Brinay) en charge de la Voirie  
et de l'Assainissement.

6ème Vice-Président     Monsieur Michel MARIE  
(Maire de Châtillon-en-Bazois), en charge  
des Travaux, des Bâtiments, l'Habitat, de  
l'Urbanisme et Chantier d'Insertion.

Conseiller Communautaire délégué à la santé :  
Monsieur Jean-Paul LAMBOURG, Conseiller municipal de Moulins-Engilbert

Conseiller Communautaire délégué à la Culture et à la Vie Associative :  
Madame Annick BERTRAND, Maire de LANTY.

Conseiller Communautaire délégué à l'Action Sociale et Mobilité :  
Monsieur Jean-Christophe SAVE, adjoint au Maire de Chatillon-en-Bazois.

Conseiller Communautaire délégué au numérique et à la Transition Ecologique :  
Monsieur Antoine-Audoine MAGGIAR, Maire de Montigny-sur-Canne.

Autre membre du bureau :  
Monsieur Serge DUCREUZOT, Maire de Moulins-Engilbert

Autre membre du bureau :  
Madame Dominique STRIESKA, Maire de Sermages.

### Les changements dans les membres du bureau communautaire en 2023

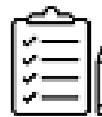
Mme Dominique STRIESKA, Maire de Sermages, remplace, depuis le 11 juillet 2023 M. Yves PERRAUDIN au bureau communautaire (Autre membre du bureau) suite à sa démission de son mandat de maire.

## Délégations des attributions du Conseil communautaire au Bureau communautaire

- Prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation et l'exécution de toutes conventions et actes authentiques dont les engagements financiers qu'elles comportent pour la CCBLM sont supérieurs à 5 000 € HT et inférieurs à 25 000 € HT, et lorsque les crédits nécessaires sont prévus au budget.
- Créer ou modifier les régies communautaires
- Prendre, lorsque les crédits nécessaires sont prévus au budget, toute décision concernant la préparation, la négociation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés suivants : marchés passés dont le montant est inférieur à 25 000 € HT ;
- Approuver et conclure tous avenants et décisions de poursuivre à tout marché quelle que soit sa forme de passation dans la mesure où celui-ci conduit à une évolution du marché initial de plus de 5% et sous réserve de l'avis formel de la Commission d'Appel d'Offres.
- Conclure et réviser le louage de choses et de biens immobiliers, en particulier les maisons de santé, les logements, et les biens commerciaux.
- Accepter au nom de la Communauté de communes les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- Prendre toute décision, dans la limite des crédits votés au budget et pour les postes ouverts au tableau des effectifs, relative au recrutement et à la rémunération d'agents non titulaires prévus par l'article 3 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifié par l'article 40 de la loi n°2012 -347 du 12 mars 2012.



**13 bureaux Communautaires**



**132 Délibérations**

## Les Commissions

### Les commissions obligatoires

- Commission appel d'offres
- Commission de délégation des services publics
- Commission accessibilité
- Commission locale d'évaluation des charges transférées
- Commission intercommunale des impôts directs
- Comité social territorial
- Conseil d'exploitation Office de tourisme

### Les commissions thématiques

- Commission finances
- Commission ressources humaines
  
- Commission déchets ménagers
  - Sous-groupe de travail : déchetteries/agents
  - Sous-groupe de travail : collecte
  - Sous-groupe de travail : REOM
  - Sous-groupe de travail : réclamations
  
- Commission GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations)
  
- Commission développement territorial
  - Sous-commission économie
  - Sous-commission agriculture
  - Sous-commission attractivité
  - Sous-commission numérique
  
- Commission chemins de randonnée et paysage
  
- Commission voirie - Assainissement
  - Sous-commission voirie
  - Sous-commission assainissement
  
- Commission urbanisme - habitat
- Commission bâtiments
- Commission chantier d'insertion
- Commission action sociale et mobilité
- Commission culture et vie associative
- Commission santé
- Groupe de travail sur la transition écologique

Les commissions thématiques sont composées de conseillers communautaires et de conseillers municipaux.

## La vie des commissions

COMMISSIONS 2023	Nombre de réunions
<b>THEMATIQUES</b>	
FINANCES	3
RESSOURCES HUMAINES	7
DECHETS MENAGERS	4
GEMAPI	1
<b>DEVELOPPEMENT TERRITORIAL</b>	
SOUS COMMISSION ECONOMIE	6
SOUS COMMISSION AGRICULTURE	4
SOUS COMMISSION HABITAT	1
SOUS COMMISSION ATTRACTIVITE	0
SOUS COMMISSION NUMERIQUE	0
PAYSAGE ET CHEMINS DE RANDONNEES	0
CONSEIL D'EXPLOITATION	1
ACTION SOCIALE ET MOBILITE	5
CULTURE	4
SANTE	0
VOIRIE	3
ASSAINISSEMENT	4
URBANISME	2
COMMISSION BATIMENTS	0
CHANTIER D'INSERTION	1
<b>OBLIGATOIRES</b>	
APPEL D'OFFRES	8
DELEGATION DES SERVICES PUBLICS	0
ACCESSIBILITE	0
LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES	1
INTERCOMMUNALES DES IMPOTS DIRECTS	0
COMITE SOCIAL TERRITORIAL	7



## La Conférence des maires

Le Président peut procéder à la consultation des maires des Communes membres, soit à son initiative, soit sur la demande du tiers des communes, soit à la demande de l'Assemblée délibérante. Cette consultation est appelée « Conférence des Maires ».

La Conférence des Maires est une instance de concertation, de partage d'informations, et, le cas échéant, d'échanges sur les questions statutaires et d'organisation générale.

**La conférence des maires ne s'est pas réunie en 2023.**



## Nos adhésions

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan adhère aux organismes suivants :

- Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Nivernais Morvan
- Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Morvan
- Syndicat mixte Nièvre Numérique
- Syndicat mixte d'équipement touristique du Canal du Nivernais
- Syndicat de Gestion des déchets du centre nivernais
- Etablissement public foncier
- GIP ARNiA
- La Fabrique emploi et territoires
- Nièvre attractive
- Nièvre Ingénierie
- SIEEEN
- Missions locales : Nivernais Morvan et Nevers Sud Nivernais
- Centres Sociaux : Bazois, Entre Loire et Morvan, Moulins-Engilbert et Luzu
- Etablissement public de Loire
- Loire itinérances



# ORGANISATION

## L'organisation géographique

Les agents de la Communauté de communes travaillent sur 13 sites répartis de la manière suivante :

### Administration :

- Le siège social à Moulins-Engilbert
- Le site administratif à Cercy-la-Tour
- Le site administratif à Châtillon-en-Bazois
- Le site administratif à Luzy

### Office de tourisme :

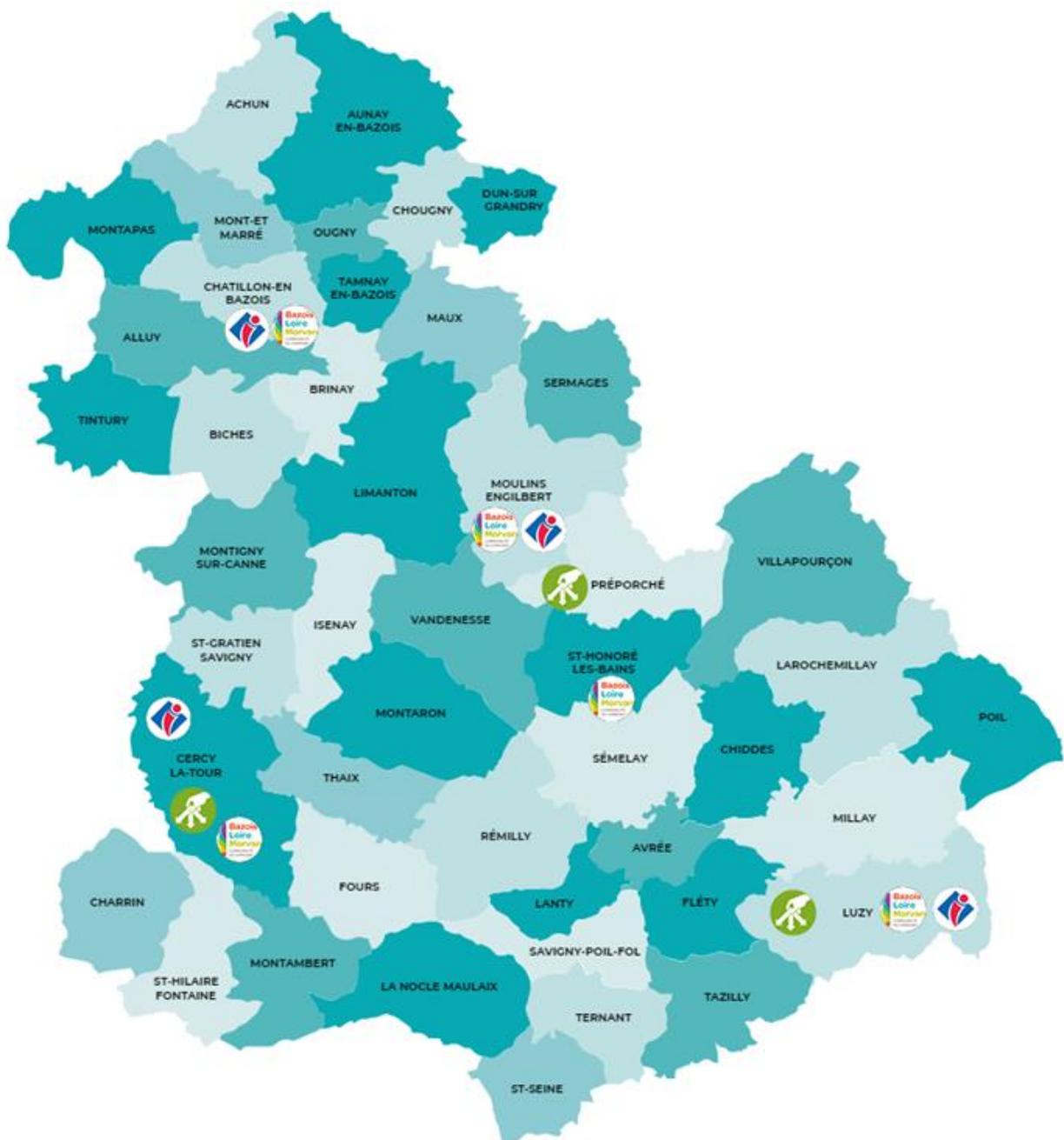
- Le siège administratif à Saint-Honoré-les-Bains
- Le bureau d'information touristique à Moulins-Engilbert
- Le bureau d'information touristique à Cercy-la-Tour
- Le bureau d'information touristique à Châtillon-en-Bazois
- Le bureau d'information touristique à Luzy

### Déchets ménagers :

- Le service administratif des déchets ménagers à Saint-Honoré-les-Bains
- La déchetterie à Cercy-la-Tour
- La déchetterie à Préporché
- La déchetterie à Luzy

A noter que les habitants des communes du Bazois ont accès à la déchetterie de Rouy gérée par le SGDCN.

## LES SITES BAZOIS LOIRE MORVAN



Déchetteries Bazois Loire Morvan



Office de Tourisme Rives du Morvan



Sites administratifs Bazois Loire Morvan



## L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La Communauté de communes est organisée en une direction générale et en 5 pôles :

- Ressources Humaines
- Finances
- Juridique et commande publique
- Développement
- Services Techniques

### DIRECTION GÉNÉRALE

**Sous la responsabilité directe du Président : M. Serge CAILLOT**

Directrice Générale des Services	Mme Maëlle GRANGEON
Secrétaire des instances et chargée de l'accueil téléphonique Secrétaire polyvalente et chargée de l'accueil téléphonique	Mme Valérie LACHAUD Mme Patricia PERRIN
Secrétaire et chargée de l'accueil téléphonique	Mme Cristèle GIRARD
Chargée de communication	Mme Sylvia DENTZER

### PÔLE RESSOURCES HUMAINES

**Sous la responsabilité directe du Président : M. Serge CAILLOT**

Responsable de Pôle		Mme Chrystelle FORTIER-LAUMAIN
<b>Ressources Humaines</b>	Assistante Secrétaire	Mme Nathalie LETELLIER Mme Océane GOUJON
<b>Prévention</b>	Assistants de prévention	M Ronan LABASTIRE Mme Sandra COPIE-LEGENDRE
SERVICE INTERCOMMUNAL D'INSERTION (S.2.1)  <b><u>Vice-Président</u> :</b> <b>M. Michel MARIE</b>	Chef d'équipe	M. Attila MONTANARO
	Secrétaire	Mme Océane GOUJON
	Agent d'entretien polyvalent	7 ETP alloué sur l'année

## PÔLE JURIDIQUE

Sous la responsabilité directe du Président : M. Serge Caillot

<b>Responsable de Pôle</b>	<b>M. Jean-Sébastien HALLIEZ</b>
Secrétaire	Mme Cristèle GIRARD

## PÔLE FINANCES

Sous la responsabilité du Vice-Président : M. David BONGARD

<b>Responsable de Pôle</b>	<b>Mme Anne FALANTIN</b>
Budget général	Mme Valérie DESBOUIS-MARTIN
Budget général Budget annexe voirie	M. Arnaud BREGNON
Budgets annexes office de tourisme, assainissement collectif, SPANC	Mme Séverine FERDINAND
Budget annexe ordures ménagères Agent REOM	Mme Maria SAN NAZARIO Mme Céline BERNARD Mme Manon ALLOIN

## PÔLE DÉVELOPPEMENT

<b>Responsable de Pôle</b>		<b>M. Baptiste PERRIER</b>
<b>ACCUEIL NOUVELLES POPULATIONS ET NUMERIQUE</b>	Agent de développement	Mme Lucille MARLOT
<b><u>Vice-Présidente</u> : Mme Marie-Claire RANVIER (attractivité), <u>Conseiller délégué</u> M. Antoine-Audoïn MAGGIAR (numérique).</b>		
<b>CULTURE</b>	Agent de développement	M. Didier CORNU
<b><u>Conseillère déléguée</u> : Mme Annick BERTRAND</b>		
<b>ECONOMIE ET AGRICULTURE</b>	Agent de développement	M. Romain GEMBLE
<b><u>Vice-Présidente</u>: Mme Marie-Claire RANVIER</b>		



<b>PETITES VILLES DE DEMAIN</b>		
	Cheffe de projet	Mme Maïté POURBAIX Mme. Sabrina MONNY
<b><u>Vice-Présidente:</u> Mme Marie-Claire RANVIER</b>		
<b>HABITAT</b>		
	Référente	Mme Sabrina MONNY
<b><u>Vice-Président:</u> M. Michel MARIE</b>		
<b>ACTION SOCIALE ENFANCE JEUNESSE MOBILITE</b>		
	Agent de développement	M. Pierre RAKOTOARISON
<b><u>Conseiller délégué:</u> M. Jean-Christophe SAVE</b>		

<b>TOURISME</b>	Directrice	Mme Elise SOYER
	Directrice adjointe	Mme Sandrine LARRIVEE
	Conseiller(es) en séjour	M. Jean-Philippe BERLET Mme Justine BOUTMY-GARNIER Mme Nathalie POUPON Mme Sylvia DENTZER Mme Mathilde MAZET Mme Geralda VAN EMOUS
<b><u>Vice-Président :</u> M. Didier BOURLON</b>		



## PÔLE DES SERVICES TECHNIQUES

Responsable de Pôle		Mme Marie CAZAU
<b>BATIMENTS MATERIELS</b>	Responsable de service	Mme Justine ROY
<b><u>Vice-Président :</u> M. Michel MARIE</b>	Agent technique polyvalent Agent de maintenance	M. Ronan LABASTIRE M. Christophe THERET
<b>ASSAINISSEMENT</b>	Responsable de service	M. Matthieu LEROY
	Assistant du responsable de service	M. Yoann SOULARD
	Agents d'assainissement	M. Franck CLEMENT M. Philippe ERQUIET M. Stéphane WOJCIK
<b><u>Vice-Président :</u> M. Pierre TISSIER-MARLOT</b>	Agent administratif	Mme Isabelle BONNOT
<b>URBANISME</b>	Responsable de service	Mme Marie CAZAU
<b><u>Vice-Président :</u> M. Michel Marie</b>	Chargé de mission	En cours de recrutement
<b>VOIRIE</b>	Responsable de service	M. Xavier FORTEZA
<b><u>Vice-Président :</u> M. Pierre TISSIER-MARLOT</b>	Agent voirie	M. Jean-Michel DEBRY



<b>DECHETS MENAGERS</b>	Responsable technique	M. Emmanuel SAVE
<b><u>Vice-Président :</u></b> <b><u>M. Michel MULOT</u></b>	Ambassadrices de tri	Mme Manon ALLOIN Mme Bérengère BRACON
	Gardiens de déchetteries	M. Gilles MANDEREAU M. Jean-Marc DEBRUN M. Michaël GRAVADE M. Nicolas GRAVADE M. Nicolas MARTIN Mme Sandrine SCHNEIDER M. Bruno RAFFAELLI M. Patrick POULAILLEAU M. Sébastien JOBERT



# ENGAGEMENT DANS UN AUDIT ORGANISATIONNEL

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan a décidé, en septembre 2023, de réaliser un audit organisationnel.

Les objectifs de l'audit organisationnel sont les suivants :

- Analyse de l'organisation générale des services
- Analyse du fonctionnement interne de chaque pôle et chaque service
- L'organisation des sites administratifs et de services de proximité (intégrant la réflexion sur un site administratif unique) et ses implications sur le fonctionnement
- Analyse du fonctionnement interne en matière de circuit de validation tant administratif que politique
- Analyse du schéma de fonctionnement interne du circuit de l'information et de décision politique
- Analyse de l'adaptation des moyens humains par rapport aux compétences et missions de la CCBLM.

La cabinet Espélia a été retenu pour un montant de 19 450 € HT.

Un comité de pilotage, composé d'élus et d'agents, suit les différentes étapes de cet audit.



En 2023, **les premières étapes de cet audit ont été réalisées** :

- Tenue d'une réunion de lancement le 14 novembre 2023 à destination des élus et des agents
- Entretiens et questionnaire auprès des agents
- Questionnaire auprès des conseillers communautaires et municipaux

Par la suite, des ateliers seront organisés pour les agents et pour les élus afin de travailler à des pistes d'actions.

Le rapport d'audit sera assorti de préconisations d'actions qui feront l'objet d'un calendrier de réalisation et d'une estimation financière.

Une réunion de restitution pour les agents et élus sera organisée courant 2024.



## MESURES DE PREVENTION

Conformément à la réglementation, la Communauté de communes s'est dotée de moyens afin de renforcer la sécurité de ses agents :

### 2 assistants de prévention

- ✚ Monsieur Ronan LABASTIRE qui intervient sur les missions de terrain à raison de 10 heures hebdomadaires.
- ✚ Madame Sandra COPIE-LEGENDRE qui traite les aspects administratifs de la prévention à raison de 7 heures par semaine.

### Mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER)



Suite à la mise à jour du document d'évaluation des risques, un manque de formation du personnel a été relevé pour les risques incendie.

Une formation pour la manipulation des extincteurs a été organisée en décembre 2023 pour l'ensemble du personnel de la Communauté de communes.

### Diagnostic sur les risques psychosociaux (RPS)

La CCBLM a fait appel à la société SEPR pour la réalisation d'un diagnostic sur les risques psychosociaux.

Un questionnaire anonyme a été adressé au personnel, complété par des entretiens collectifs et individuels. Suite à l'état des lieux, un plan d'actions a été élaboré.

La restitution quantitative et qualitative du diagnostic a été présentée aux agents et élus en octobre 2023.



## Travaux de sécurisation des stations d'épuration

Le service assainissement souhaite réaliser des travaux de sécurisation des postes de travail à la station d'épuration de Saint-Honoré-les-Bains. Les agents travaillent en hauteur. Les risques de chutes et de noyades sont prépondérants.

Il s'agit de mettre en place des gardes corps et des caillebotis au-dessus des bassins pour les sécuriser. Des nouvelles potences et des nouveaux palans sont prévus pour relever les pompes et les agitateurs immergés dans les bassins de traitement. Enfin, la douche de rinçage en cas d'exposition aux produits chimiques sera mise aux normes. Un plan pluriannuel va être mis en place.

Les agents travaillent avec des équipements de protection individuelle : chaussures et pantalons de sécurité, gants adaptés à la protection chimique, masque de protection et tenue intégrale si la situation le nécessite.

Le Service intercommunal d'Insertion a continué à intervenir ponctuellement sur des petits travaux de réparations ou d'aménagement pour la sécurisation des sites des stations d'épuration.

### Rénovation des escaliers de la station d'épuration de Larochemillay

Les escaliers pour accéder à la station étaient vétustes et dangereux. Les agents de la CCBLM ont remplacé les marches en bois par des marches caillebotis.



# FINANCES

## Comptes administratifs 2023

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan a 8 budgets pour la gestion de ses compétences :

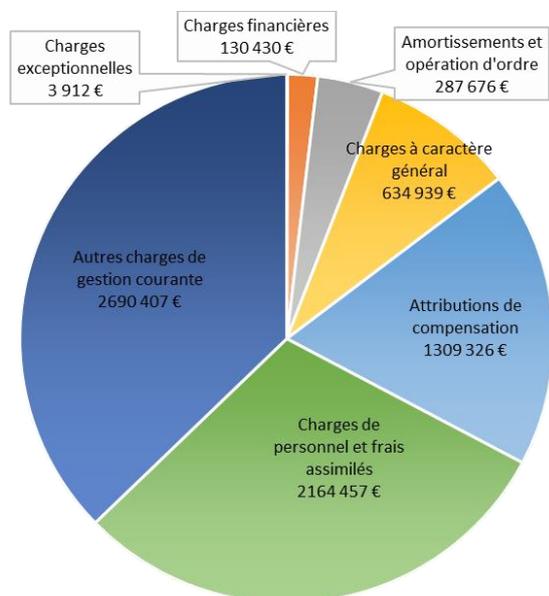
- un budget général
- 7 budgets annexes : Voirie, Assainissement collectif, Assainissement Non collectif (SPANC), Ordures Ménagères, Office de tourisme, Ecole de production bois renommé en cours d'année ZAE de MOULINS ENGILBERT, MARPA de MILLAY



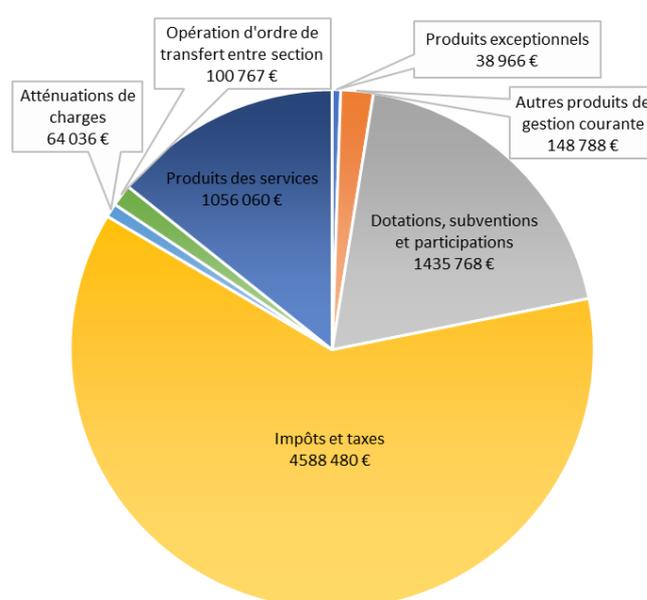
### Les budgets de FONCTIONNEMENT

#### LE BUDGET GENERAL

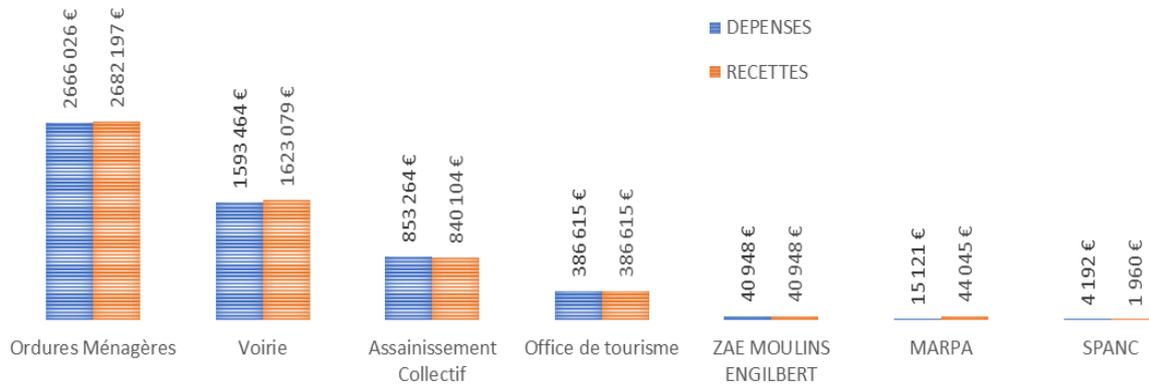
**LES DEPENSES = 7 221 147 €**



**LES RECETTES = 7 432 866 €**



## LES BUDGETS ANNEXES

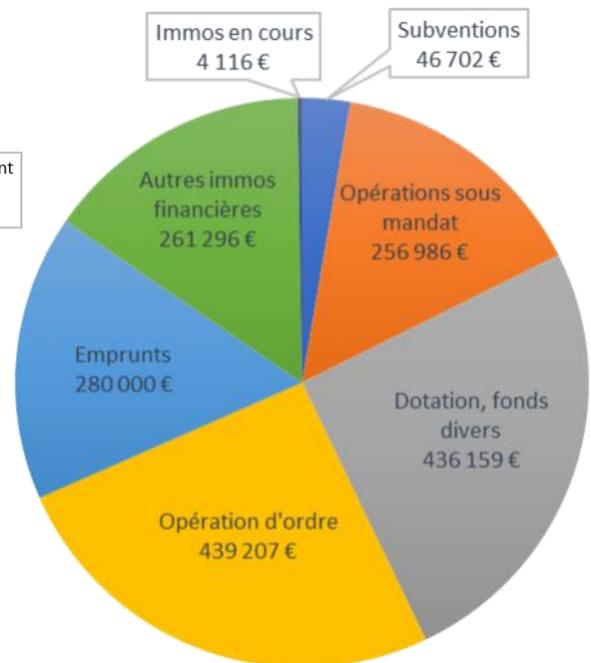
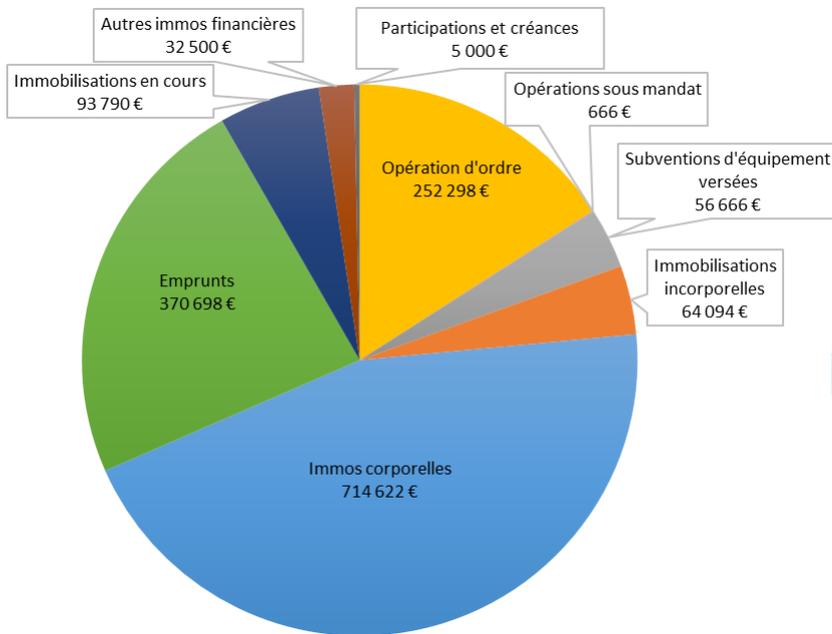


## Les budgets d'INVESTISSEMENT

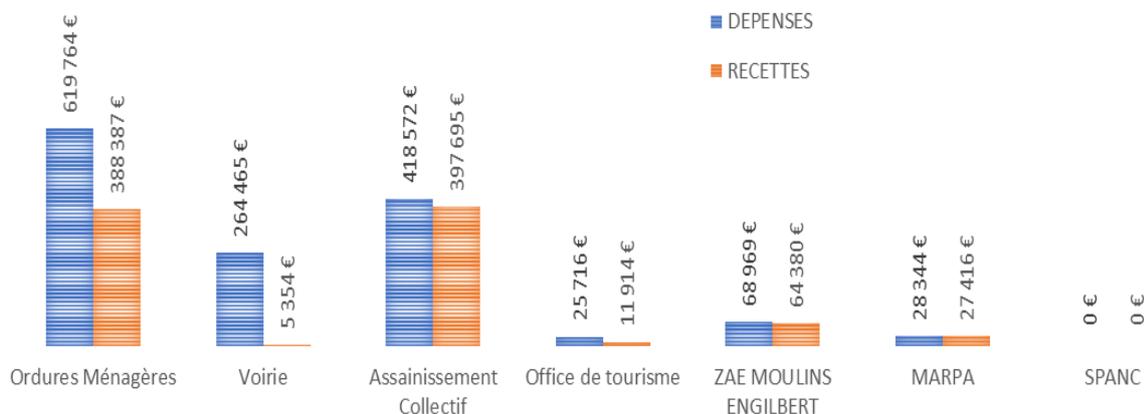
### LE BUDGET GENERAL

**LES DEPENSES = 1 590 334€**

**LES RECETTES = 1 724 466€**



## LES BUDGETS ANNEXES



## Fiscalité

### Les taux d'imposition

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la taxe d'habitation sur la résidence principale est supprimée pour tous les contribuables. La collectivité retrouve le pouvoir de voter le taux sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

	2020	2021	2022	2023
TH	5,46%	5,46%	5,46%	/
THRS	/	/	/	5,46%
TFB	3,37%	3,37%	3,37%	3,37%
TFNB	9,56%	9,56%	9,56%	9,56%
CFE	26,31%	26,31%	26,31%	26,31%

L'Etat attribue aux communautés de communes une fraction de la TVA en remplacement de la taxe d'habitation.

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la Communauté de Communes n'augmente pas ses taux d'imposition sur les taxes locales :

Cependant, en 2023, même si la Communauté de Communes n'a pas modifié ses taux, l'Etat a décidé la revalorisation forfaitaire des valeur locatives ce qui a engendré une augmentation de 7,1% des bases fiscales et de ce fait une augmentation des impôts pour les contribuables.



## JURIDIQUE ET COMMANDE PUBLIQUE

Le pôle Juridique et Commande Publique est chargé de défendre les intérêts de la collectivité au regard des différents qui peuvent exister, y compris les incidents déclenchant les assurances, mais aussi de participer à la bonne gestion des finances publiques par un engagement de la commande publique.

### Les affaires juridiques

#### Contentieux

En ce qui concerne l'activité juridique, la collectivité a été engagée dans plusieurs contentieux qui ont principalement concerné les dommages postérieurs aux travaux (garantie décennale, comme par exemple le dôme du bassin aquatique à Châtillon en Bazois), des dommages liés aux biens (comme par exemple des incidents liés à la voirie), ou des contentieux fiscaux (collecte de la taxe de séjour).

L'ensemble des contentieux engagés ont été conclus à l'avantage de la collectivité, ou par accords transactionnels.

Les contentieux étant souvent longs, ils s'étalent régulièrement sur plusieurs années.

#### Conseil

Le pôle juridique intervient également en conseil sur des sujets variés (pré-engagement d'une démarche RGPD....) tout au long de l'année en fonction des besoins.

#### Actes, baux et conventions



Le pôle a également pour mission la rédaction des actes, et, durant l'année 2023, a procédé à la mission préparatoire de vente de plusieurs bâtiments, la rédaction de plusieurs conventions, de plusieurs baux (maison de santé notamment).



## La commande publique



Durant l'année 2023, la collectivité a procédé à la conception, la publication, et la conclusion de 24 marchés publics, pour un montant total de 2 291 994 € HT, répartis dans les différents domaines gérés par la collectivité.

Type de marché	Nombre	Nombre de lots	Montant HT
Prestations intellectuelles	13	14	201 290,00 €
Prestations de service	4	13	829 250,28 €
Fournitures	4	5	157 221,75 €
Travaux	3	4	1 104 232,00 €
Total Général	24	36	2 291 994,03 €



## PROJET DE TERRITOIRE

### Un territoire durable pour maintenir et attirer de nouveaux habitants

Validé en novembre 2022, le projet de territoire de la CCBLM continue de se décliner en 2023 sur la base des enjeux suivants :

- Enjeu 1 : La rénovation de l'habitat
- Enjeu 2 : Renforcer l'offre de services aux habitants et aux touristes
- Enjeu 3 : Vers un aménagement du territoire cohérent et durable
- Enjeu 4 : Encourager une économie locale et vertueuse

Ces enjeux se déclinent en objectif et en actions.

### Le Département de la Nièvre investit dans les projets de notre territoire

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan a signé un contrat cadre de partenariat avec le Département de la Nièvre pour la période 2021-2026. Ainsi, ce sont 1 497 702 € qui seront alloués à des projets de développement portés par les communes et la Communauté de communes pendant cette période. C'est une aide précieuse pour permettre l'aboutissement de nos projets.

En 2023, les projets suivants ont été validés par la CCBLM et par le conseil départemental de la Nièvre :

Enveloppe 2021-2026 : **1 497 702 €**

Montant mobilisé au titre des opérations de niveau 1 : 367 960,08 €, soit 24,57 %

Montant mobilisé au titre de l'avenant 2023 : **643 438,21** soit 42,96%.



Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Année de réalisation	Base éligible retenue (€ HT)	Cofinancements	Montant du Fonds Territorial mobilisé et % d'intervention	
					Montant en €	%
<b>Ecole de production : acquisition d'un bâtiment</b>	Communauté de communes Bazois Loire Morvan	2023	658 000	Etat (DSIL) 199 500	<b>189 361,88</b>	<b>28,78</b>
<b>Aménagement du parc de loisirs inclusif – phase 1</b>	Commune de Cercy-la-Tour	2023	323 945,39	Etat (DETR 2020 et 2022) 87 442,70 Région BFC 80 896,35 CCBLM 3239,45	<b>87 577,81</b>	<b>27,04</b>
<b>Fonds façades</b>	Commune de Cercy-la-Tour	2023	50 000 (TTC)	-	<b>25 000, 00</b>	<b>50,00</b>
<b>Requalification de l'hôtel – restaurant du Val d'Aron</b>	Nièvre Aménagement pour Cercy-la-Tour	2023	929 456 ,81 (Montant du projet 1 711 649 €)	Etat (Fond Vert) 565 140 FEDER Rural 376 759 Région BFC (via TEA Pays) 138 750	<b>120 000</b>	<b>12,92</b>
<b>Acquisition d'un bâtiment pour accueillir l'Entreprise à But d'Emploi O'SER</b>	Commune de Moulins-Engilbert	2023	150 000	-	<b>50 000</b>	<b>33,34</b>
<b>Création d'un espace culturel</b>	Commune de Moulins-Engilbert	2023	441 040	Etat (DRAC) 199 250 Région /Effilogis 120 284,48	<b>33 298,52</b>	<b>7,55</b>
<b>Reconversion de l'ancienne friche « hôtel-bar-restaurant Le Centre » en pôle culturel et de convivialité</b>	Commune de Saint-Honoré-les-Bains	2023	274 000 (Montant du projet 1 257 000€)	Etat (Fonds Vert) 54 800 FEDER Rural 82 200	<b>82 200</b>	<b>30,00</b>
<b>Réaménagement du gîte communal</b>	Montambert	2023	133 548	Etat (DETR 2022) 33 387 Région 26 951 CCBLM 500	<b>46 000</b>	<b>34,45</b>
<b>Restructuration des bâtiments de la mairie</b>	Maux	2023	60 380,48	Etat (DETR 2022) 18 114,14	<b>30 000</b>	<b>49,69</b>
				<b>TOTAL</b>	<b>643 438,21</b>	

## TRANSITION ECOLOGIQUE

Le projet de territoire est orienté vers la transition écologique. La notion de transition écologique étant une thématique transversale, on la retrouve dans plusieurs services de la CCBLM. L'objectif est d'être une collectivité éco-responsable exemplaire.

Pour cela, plusieurs **actions en interne** sont mises en place :

- **Le télétravail** : la crise sanitaire a permis de développer le télétravail, au sein de la collectivité, il a été ouvert à l'ensemble des postes télétravaillables. De nombreux agents résident à plus de 30 minutes de trajets de leur lieu de travail, leur ouvrir cette possibilité permet de diminuer les émissions de CO<sup>2</sup>.
- **L'Aide à la mobilité durable** : cette nouvelle disposition vise à encourager les agents, pour leurs déplacements domicile-travail, à pratiquer le vélo ou le covoiturage.
- **Les éco-ambassadeurs** : ce groupe d'agents a pour objectif d'être les portes-paroles de la transition écologique dans les différents sites administratifs de la collectivité. Leurs rôles sont de faire respecter les écogestes et de faire remonter les difficultés et les idées d'amélioration pour répondre aux objectifs de la transition écologique.
- **Des équipements économes** : le conseil Energie by Polaris a muni gratuitement à la CCBLM des pommeaux de douche, des régulateurs de pression et des robinets thermostatiques. L'installation de ces équipements hydro-économes ont permis des économies de plus de 60% d'eau consommé par douche et une réduction de plus de 50% d'eau consommé via les robinets.

La CCBLM a poursuivi ou mis en place de **nouvelles aides financières** :

- **Bonification de l'aide à l'immobilier d'entreprise** : la CCBLM a souhaité bonifier sa subvention déjà existante à hauteur de 500€ grâce à de nouveaux critères d'éligibilité, dont, les travaux permettant d'améliorer les performances énergétiques des locaux. Plus d'informations dans la partie économie p41.
- **Aides aux particuliers pour la rénovation énergétique** : la CCBLM accompagne financièrement les particuliers dans les travaux d'amélioration de leur logement. Plus d'informations dans la partie habitat p38.
- **Aide à l'achat de récupérateur d'eau de pluie** : les périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes et longues apportent une pression supplémentaire sur la ressource en eau. Afin d'y palier, la CCBLM a souhaité soutenir les habitants et les communes du territoire en les aidant à s'équiper de cuves achetées auprès de magasin du secteur. En



2023, la collectivité a soutenu l'acquisition de 36 cuves, soit un total des subventions à hauteur de 1584.65€. L'action est poursuivie en 2024.

### Atelier Solution-Adaptation Eau

Suite à la création du groupe de travail Transversal Transition en mars 2022, les membres ont décidé de sélectionner 6 thématiques à traiter : l'Eau, l'Energie, l'Aménagement du territoire, l'Alimentation et l'agriculture, les Déchets ménagers et l'Economie circulaire, la Mobilité).

En 2023, la CCBLM et de plusieurs partenaires ont travaillé en collaboration pour organiser et animer le premier Atelier Solution-Adaptation qui a eu lieu le 18 décembre 2023.

Tous les conseillers municipaux du territoire ont été conviés à ce temps de travail séparé en 2 parties, la sensibilisation et la présentation d'une vingtaine de fiches action les enjeux sont :

- Comment préserver la quantité de l'eau ?
- Comment préserver la qualité de l'eau ?
- Comment sensibiliser ses administrés ?



Une vingtaine d'élus était présents ainsi qu'une petite dizaine de partenaire.



# HABITAT

## Une étude stratégique pour l'habitat

Après avoir engagé plusieurs actions dans le domaine de l'habitat, la Communauté de communes souhaite disposer d'une connaissance plus fine et objective des dynamiques en cours sur son territoire. C'est pourquoi, riche par ailleurs des enseignements retirés du Programme Départemental de l'Habitat, elle a décidé d'engager une étude stratégique, laquelle a démarré en septembre 2023.



L'objectif de cette étude est :

- d'identifier ou de préciser les principales problématiques en matière d'habitat et de logement
- de disposer d'une vision globale des objectifs à atteindre
- de dresser la liste des actions à mener

L'étude a été lancée en 2023 et porte sur les 4 Petites Villes de Demain mais aussi sur l'ensemble des communes.

## Les aides aux particuliers pour la rénovation énergétique

La Communauté de Communes accompagne financièrement les particuliers dans les travaux d'amélioration de leur logement. Elle participe ainsi à trois dispositifs portés par le Conseil Départemental de la Nièvre et l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH)

- le **Programme d'Intérêt Général (PIG)** = il permet à des propriétaires de percevoir, sous conditions, des subventions sur des travaux d'amélioration de leur logement dès lors que ceux-ci concernent : la rénovation énergétique, le maintien à domicile ou la lutte contre l'habitat indigne
- le **Fonds Nivernais d'Aide à la Maitrise de l'Energie (FNAME)** = il est accessible aux bénéficiaires du PIG renforcé. Il permet d'abonder le volet « performance énergétique » lorsque la dépense énergétique du ménage est supérieure à 10 % des ressources du ménage
- le **Fonds PROCIVIS** = ce fonds départemental permet de préfinancer (sans frais et sans intérêt) les aides obtenues par les propriétaires les plus modestes pour la réalisation de leurs travaux.

En 2023, 24 propriétaires ont pu bénéficier d'une aide supplémentaire de la CCBLM dans le cadre de ces dispositifs.



## PETITES VILLES DE DEMAIN



Pour rappel, l'objectif du dispositif des Petites Villes de Demain est d'améliorer la qualité de vie dans les petites centralités et de revitaliser les centres-bourgs. Les dernières grandes étapes de mise en place des 4 Petites Villes de Demain, Cercy-la-Tour, Châtillon-en-Bazois, Luzy et Moulins-Engilbert, ont eu lieu au cours de l'année 2023.

### Signature Convention Cadre Petites Villes de Demain

Le **24 février 2023**, la Convention-cadre a été signée par Mme la Sous-Préfète, Yosr Kbairi, par les Maires des 4 communes et par les partenaires du dispositif Petites Villes de Demain. Le but de la convention cadre est de soutenir les soixante-projets d'aménagement portés les 4 communes et de faciliter leur aboutissement en cohérence avec le projet de territoire.



### Signature de la convention Centralités Rurales en Région

En **mars 2023**, la Communauté de communes, les Petites Villes de Demain de Châtillon-en-Bazois, Luzy et Moulins-Engilbert, et les élus de la Région étaient réunis à Corbigny pour la signature de la convention Centralités Rurales en Région (C2R), dispositif d'aides au soutien des Opérations de Revitalisation Territoriales pour ses communes labellisées. Cette convention fait bénéficier aux communes signataires de 500 000€.

### La journée régionale des Petites Villes de Demain Bourgogne Franche Comté

Le **27 avril 2023**, a eu lieu à Luzy la journée régionale des Petites Villes de Demain organisée par l'AUDAB, l'agence d'urbanisme Besançon Centre Franche-Comté. Dominique Faure, ministre déléguée en charge des collectivités territoriales et de la ruralité nous a fait l'honneur de sa visite. L'occasion de présenter les projets de la commune de Luzy et de donner à voir le dynamisme de notre territoire.

### Projets de Cercy-la-Tour :

En 2023, les projets de Cercy-la-Tour étaient les suivants :

- Les Clairs Logis : élaboration d'un plan-guide d'aménagement en 2023.
- Ilôt Marchand-Besnard : Dans le quartier des Clairs Logis, acquisition de deux bâtiments (la maison Marchand et la maison Besnard) en 2021 et 2023 via un conventionnement avec l'EPF Doubs Bourgogne Franche Comté. Une étude pour leur rénovation a été menée en 2023.
- La gare (voir page mobilité)
- Val d'Aron : Acquisition de l'ancien hôtel du Val d'Aron par Nièvre Aménagement en mars 2022. Etude jusqu'à l'APD en 2023 et dépôt du permis de construire fin 2023.
- Plaine de loisirs : Travaux réalisés au printemps 2023. Mise en service dès l'été. Le reste des travaux a été finalisé fin 2023.



Hôtel du Val d'Aron à Cercy La Tour

- Extension de la ZAE (voir page économie)
- Fonds façade : Lancement du fonds façade

### Projets de Chatillon-en-Bazois

En 2023, les projets de Chatillon-en-Bazois étaient :

- Etude d'opportunité pour l'implantation d'une halte vélo dans l'ancienne forge de la commune
- Concertation autour de l'avenir de l'ancien supermarché situé au cœur du bourg
- Mise à disposition des anciens locaux du service technique communal à l'EBE O'ser
- Mise à disposition de plusieurs terrains d'un lotissement pour l'implantation de la future gendarmerie

### Projets de Luzy

En 2023, les projets de Luzy étaient les suivants :

- Fonds façades : poursuite du dispositif
- Suivi fin de chantiers : Notre moulin, Marché couvert et terrasses de l'Alène, Aménagement rue de la République
- Lancement nouveau chantier : aménagement champ de foire
- Suivi de « Tous en gare » (voir page mobilité)
- Suivi dossiers « biens en péril imminent »

### Projets de Moulins-Engilbert

En 2023, les projets de Moulins-Engilbert étaient :

- Etude d'opportunité pour l'installation d'un chaufferie bois multi partenarial
- Concertation habitants pour les futurs aménagements de la Place Lafayette
- Réorientation de la rénovation des vestiaires du stade municipal
- Rénovation d'une friche communale en une future médiathèque



# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

## Accompagnement et soutien des entreprises

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan accompagne les entreprises, dans le cadre de sa compétence développement économique. En 2023, elle a renouvelé l'aide à l'immobilier d'entreprise, dédiée à l'amélioration des locaux professionnels des entreprises de son territoire.

Cette action a pour but de favoriser le développement du commerce de proximité et de l'artisanat et l'installation de nouvelles entreprises.

Pour encourager la reprise du dernier commerce de première nécessité d'un village ou l'installation dans un local sans activité depuis plus d'un an en centre-bourg ou la réalisation de travaux permettant d'améliorer les performances énergétiques, l'aide est bonifiée jusqu'à 500 € supplémentaires.

Exemples de dépenses éligibles :

- Rénovation de façade (vitrine, enseigne, ...)
- Aménagements intérieurs (huisseries, peintures, ...)
- Accessibilité des locaux à tous les publics
- Mises aux normes, modernisation
- Sécurisation des locaux (alarme, vidéosurveillance, ...)

En bref :

- De 40 % à 50 % du montant HT des investissements pris en charge par la CCBLM, plafonnés à 3 000 €
- 13 entreprises aidées, dans 7 communes, dans les domaines de : l'économie sociale et solidaire, la restauration, les commerces, les garages, la menuiserie et l'hébergement touristique
- 37 813,74 € d'aides à l'immobilier d'entreprise allouées en 2023
- 1 affiche diffusée à l'ensemble des communes et relayée sur les réseaux (site internet et Facebook)

L'aide se poursuivra en 2024, selon les mêmes conditions qu'en 2023.



**Aide à l'immobilier d'entreprise**

Vous êtes artisan, commerçant ou une association à but commercial et vous souhaitez améliorer vos locaux professionnels ? La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan vous soutient !

**Jusqu'à 3 000€ d'aide**

A partir de 1 000 € HT d'investissement, les travaux de vos locaux (hors gros œuvre) peuvent être subventionnés à **40 %** du montant HT des investissements, plafonnés à 2 500 €. **Bonification supplémentaire jusqu'à 500 € pour les travaux :**

- Permettant d'améliorer les performances énergétiques des locaux.
- Dans le dernier commerce de première nécessité (alimentaire) du village.
- Dans un commerce classique qui réinvestit un commerce vide depuis plus d'un an en centre-bourg

**Exemples de travaux éligibles :**

- Travaux de rénovation de façade (vitrine, enseigne, ...)
- Travaux d'aménagement intérieur (huisseries, peintures, ...)
- Travaux favorisant l'accessibilité à tous les publics
- Mises aux normes électriques et sanitaires
- Equipement de sécurisation des locaux (alarme, vidéosurveillance, ...)
- Investissements liés à la modernisation des locaux et des équipements, y compris matériel immobilisé

Renseignements et dépôt de dossier avant le 30/11/2023 auprès de Romain GEMBLE, agent de développement économie et agriculture : [r.gemble@bazoisloiremorvan.fr](mailto:r.gemble@bazoisloiremorvan.fr) - 03 86 30 89 15

 Bazois Loire Morvan COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



La rénovation d'un local vide en restaurant A Table à Cercy la Tour a bénéficié de l'aide à l'immobilier d'entreprise 2023 de la CCBLM



Le salon de coiffure de Marielle Marceau à Moulins-Engilbert a bénéficié de l'aide à l'immobilier d'entreprise 2023 de la CCBLM pour refaire sa façade (avant et après travaux)

La garage automobile Huguet à St Honoré les Bains a bénéficié de l'aide à l'immobilier d'entreprise 2023 de la CCBLM pour remplacer son pont élévateur



### Un rôle de premier accueil pour les entreprises et porteurs de projet

- Une soixantaine d'entreprises et porteurs de projet économique ont contacté la CCBLM pour obtenir des renseignements ou bénéficier d'un premier niveau d'accompagnement dans leurs projets en 2023. Une partie ont suivi un accompagnement par la BGE, au titre de la convention la lie à CCBLM jusqu'en 2024.
- 78 porteurs de projet du territoire ont été suivis par la BGE en 2023.



## La Maison du Bazois

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, a publié, en 2023, un nouvel appel à initiatives concernant la Maison du Bazois, dont elle est propriétaire, à Alluy, pour rechercher un(des) futur(s) acquéreur(s) ayant un projet contribuant au développement local. La vente initialement prévue pour un projet d'atelier/magasin de motos avait été annulée suite à la nécessité de déclassement du bâtiment du domaine public vers le domaine privé intercommunal.

5 candidatures ont été reçues entre fin 2022 et septembre 2023.

Après étude des candidatures et réception des candidats, la CCBLM a retenu un projet de restaurant. La vente du bâtiment est prévue courant 2024.



Le bâtiment a été mis à disposition pendant quelques mois en 2023 à l'entreprise à but d'emploi (EBE) Ô'Ser, du bassin de Moulins-Chatillon, pour leur espace recyclerie.

## Zones d'Activités Economiques (ZAE) d'intérêt intercommunal

Dans la continuité de la compétence développement économique, la CCBLM exerce la compétence ZAE sur les zones :

- Le BOIS DE SEIGNE à Alluy
- Les PONTOTS à Moulins-Engilbert
- Les FOURNEAUX à Cercy-la-Tour
- Les GRANDS CHAMPS à Fours
- La ROUTE DE TOULON à Luzy
- Les CHAMPS ROTIS à Chatillon en Bazois
- La ZAE de Vandenesse

En 2023, le conseil communautaire a approuvé la vente de l'ensemble des parcelles de la ZAE de Vandenesse, soit une surface de 9 264 m<sup>2</sup> (dont 5 273,51 m<sup>2</sup> zonés 1AUX), à un porteur de projet privé ayant pour projet d'aménager la zone et construire 2 bâtiments.

### Inventaire des Zones d'Activités Economiques (ZAE)

La Loi Climat et Résilience du 24 août 2021 définit une série de dispositifs/outils pour atteindre le Zéro Artificialisation Nette, dont un inventaire des ZAE obligatoire à réaliser par les Etablissements Public de Coopération Intercommunale (article 220).

Avec l'appui technique de l'Agence Economique Régionale (AER), le service économie de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan a établi un inventaire des ZAE d'intérêt intercommunal, grâce à la contribution des propriétaires du bâti et du foncier et entreprises occupantes qui ont été consultées dans ce cadre.

Cet inventaire doit permettre d'établir l'état réel de l'occupation foncière et immobilière dans les zones d'activités économiques pour anticiper leurs réhabilitations et aménagements, mais aussi d'identifier le foncier disponible pour pouvoir répondre au plus vite aux besoins

d'implantations des entreprises. Il est un outil essentiel pour orienter les politiques en matière d'aménagement et de développement économique.

### Tableau synthétique de l'inventaire des ZAE d'intérêt intercommunal, arrêté au 11 juillet 2023

Commune	Nom du site économique	Nombre d'entreprises	Surface totale en hectares des unités foncières	Nombre total d'unités foncières	Nombre d'unités foncière vacantes (non occupées par un établissement économique)
Alluy	ZA Bois de Seigne	5	4,157	11	1
Cercy-la-Tour	ZA Les Fourneaux	7	27,0674	32	0
Châtillon-en-Bazois	Zone Les Champs Rôtis	0	5,606	6	0
Fours	Les Grands Champs	2	2,5998	8	0
Luzy	Arrière de la Route de Toulon	0	5,4678	2	0
Luzy	Route de Toulon	8	7,4315	12	2
Moulins-Engilbert	ZA du Haut Pontot	4	2,9867	7	0
Vandenesse	Vandenesse (1AUX)	0	0,5273	1	0
<b>TOTAL</b>		<b>26</b>	<b>55,8435</b>	<b>79</b>	<b>3</b>

### La valorisation des ZAE par une nouvelle signalétique

Fin 2023, des panneaux de signalétique ont été installés aux entrées des zones d'activités économiques (ZAE) intercommunales, pour améliorer leur visibilité depuis les routes départementales.

La signalétique se décline en :

- Un panneau d'accueil, avec indication de terrains constructibles disponibles sur les zones concernées
- Un panneau listant les entreprises présentes.

Cette initiative, menée en collaboration avec les communes, permet de mettre en avant les entreprises qui y sont implantées et d'en attirer de nouvelles sur les terrains constructibles disponibles. Le conseil départemental de la Nièvre a financé à 80 % ce projet.

Les ZAE concernées sont :

- Le BOIS DE SEIGNE à Alluy
- Les PONTOTS à Moulins-Engilbert
- Les FOURNEAUX à Cercy-la-Tour (installation des panneaux prévues à la fin des travaux de la zone)
- Les GRANDS CHAMPS à Fours
- La ROUTE DE TOULON à Luzy



## Les projets de développement de Zones d'Activités Economiques (ZAE)

Pour améliorer l'offre foncière économique, plusieurs projets d'agrandissement ont avancé en 2023 :

### Création d'une ZAE à Cercy La Tour, route de Decize, intitulée ZAE des Fourneaux

Ce projet, essentiel pour le développement des entreprises déjà présentes, est suivi par la Société d'Economie Mixte (SEM) Nièvre Aménagement. Après de nombreuses péripéties et notamment des fouilles archéologiques, les travaux ont enfin pu démarrer en 2023. Les entreprises peuvent s'y implanter depuis l'automne 2023.



L'entreprise TC Environnement a déjà acquis deux parcelles pour notamment y implanter une unité de tri automatique et de valorisation de pneus usagés labélisés. L'objectif est de réemployer 30 à 35 % des pneus usagés pour les remettre en circuit en France (économie circulaire), le reste est broyé pour usage énergétique ou matière réutilisable.

Les travaux seront finalisés en 2024 après la livraison par Enedis du transformateur électrique et la fin de la réalisation de la voirie. Il a été décidé de ne pas terminer la voirie avant les travaux de terrassement de la parcelle vendue afin de ne pas risquer d'abîmer l'aménagement définitif.

### Extension de la ZAE des Pontots à Moulins-Engilbert

La ZAE des Pontots de Moulins-Engilbert ne peut plus accueillir d'entreprise. Une parcelle a été achetée à la commune de Moulins-Engilbert par la CCBLM pour la proposer à des porteurs de projet.

Pour accéder à la parcelle, il est nécessaire de prolonger la voirie actuelle et les réseaux. Sur la zone actuelle, des trottoirs seront créés.

En 2023, les études se sont poursuivies. Les travaux doivent débuter en 2024.

### Extension de la ZAE de la Route de Toulon à Luzy

Des terrains derrière la ZAE « Route de Toulon » à Luzy appartiennent à la CCBLM. En 2023, des études de sol et des relevés topographiques ont été effectués.

## Fréquentation du centre télétravail

Des entreprises ou associations peuvent louer un bureau ou la salle de réunion, à la journée, à la semaine ou au mois, au Centre de télétravail de Moulins-Engilbert, tout équipé et relié à la fibre optique.

En 2023 :

- 2 bureaux sont loués par le foyer de vie de Moulins-Engilbert
- 2 bureaux sont occupés par les services de la CCBLM
- 1 bureau est loué « à l'année » par une entreprise
- 2 bureaux sont disponibles à la location dont 1 ponctuellement occupé par la mission numérique (conseillers numériques France Services)
- La salle de réunion est mise à disposition un mercredi sur deux pour les permanences de la BGE, dans le cadre de la convention

Les bureaux disponibles ont été loués 33 fois pour une recette totale de 9 287 €.



## Partenariats économiques

La CCBLM participe au financement des acteurs de l'économie et de l'emploi suivants :

- La **BGE Nièvre-Yonne** pour l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets, dans le cadre d'une convention courant jusque fin 2023. La BGE est experte en appui à la création d'entreprise (voir paragraphe plus haut pour le bilan des actions 2023)
- La **Fabrique Emploi et Territoires** pour l'accompagnement des entreprises pour développer l'emploi local et la promotion des emplois et des métiers.
  - Organisation d'évènements :
    - Ciné Rencontre à St Honoré les Bains le 4 mai 2023 autour des emplois saisonniers et l'alternance
    - Printemps du Numérique en mai 2023 avec 5 actions menées au Fablab de Luzy, au centre social de Moulins-Engilbert, la Maison France Services de Cercy la Tour, au centre social de Chatillon en Bazois et à la Micro-Folie de Chatillon en Bazois
  - Animation de la plateforme départementale des métiers de l'autonomie des personnes âgées et handicapées, en lien avec les employeurs du secteur médico-social de la CCBLM
  - Accompagnement à l'intégration des clauses sociales dans les marchés publics
- **L'Agence Economique Régionale (AER) BFC** pour l'appui en ingénierie apporté à la collectivité dans le développement économique, sur les projets à fort enjeu. La CCBLM est actionnaire de l'AER (5 000 € payé en 2022).
- **Territoire d'Industrie Nevers Val de Loire** pour le financement des actions (films et documents promotionnels, rémunération du chargé de mission, politique de recrutement,...) à hauteur de 2,06 %.
- **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)** : La CCBLM est engagée dans l'expérimentation depuis 2018 et a vu émerger 2 territoires : Morvan-Aron et Pays Luzycois, chacun étant composé d'un comité local pour l'emploi (CLE), sous forme d'association, et d'une entreprise à but d'emploi (EBE). La CCBLM aide au financement du poste de chef de projet coordinateur TZCLD du Pays Nivernais Morvan.



Affiche de la ciné rencontre à St Honoré les Bains le 4 mai 2023, organisée par la Fabrique Emploi et Territoires

En plus de ces partenaires, la CCBLM travaille étroitement avec les structures suivantes : chambres consulaires, Initiative Nièvre, France Active, Association Jeunesse et Entreprises,

## Ecole de production du Morvan

L'association "Ecole de Production du Morvan" (EDPM-58), basée à Moulins-Engilbert, porte le projet d'école de production autour de la première transformation du bois sur le territoire Bazois Loire Morvan. L'association a sollicité la CCBLM pour le portage immobilier du projet. Les élus communautaires ont soutenu dès le mois de juillet 2021 ce projet d'envergure pour

le développement du territoire. L'association EDPM-58 sera en charge du fonctionnement de la structure.

L'EDPM-58 formera les élèves sur la première transformation du bois en CAP, en première et en terminale pro.

Après un premier travail d'étude sur un terrain à Moulins-Engilbert qui aboutissait à des coûts trop importants, les élus de la CCBLM ont choisi de faire l'acquisition de la scierie de Biches. Ce lieu qui était auparavant uniquement destiné au stockage et au séchage du bois, correspondait parfaitement aux besoins de l'Ecole de Production.

Suite à des négociations, la CCBLM a donc saisi l'opportunité pour acheter ce bâtiment et signer la vente en octobre 2023.

Le bâtiment a été acheté 650 000 € avec des financements de l'Etat (via la DSIL) et du Département de la Nièvre (via le contrat de Territoire). Il est donc loué par la CCBLM à l'association.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Pour bien accueillir les élèves à moyen et long terme, la CCBLM, en partenariat avec l'association, souhaite aménager l'intérieur de la scierie. Un architecte a été choisi et a commencé à travailler sur les premiers plans.

Pour cette première rentrée, les cours sont dispensés dans des locaux temporaires, sur place. Les élèves mangent au collège de Moulins-Engilbert et dorment au lycée de Château-Chinon.



# AGRICULTURE ET PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

## Aide à l'immobilier agricole

La CCBLM met en place des actions visant à favoriser le maintien et le développement des activités agricoles des 46 communes de son territoire. C'est ce qu'elle fait depuis plusieurs années en aidant, en complément de fonds régionaux, des projets agricoles souhaitant se développer et se diversifier, tout en apportant du dynamisme au territoire.

Face au gel de la plupart des subventions régionales pour l'agriculture, les élus communautaires ont décidé de mettre en place une déclinaison de son aide à l'immobilier en faveur des agriculteurs ayant un projet collectif et/ou de diversification.

Le montant des aides peut aller jusqu'à 40 % du montant HT des investissements pris en charge par la CCBLM, plafonnés à 2 500 €.

- 3 structures aidées, dans 2 communes :
  - 1 société d'intérêt collectif agricole (SICA) pour l'acquisition d'une bascule
  - 1 Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles (CUMA) pour l'acquisition d'une bascule
  - 1 entreprise individuelle agricole pour l'aménagement d'un local de vente
- 7 037,42 € d'aides à l'immobilier agricole allouées au titre de 2023
- 1 affiche diffusée à l'ensemble des communes et relayée sur les réseaux (site internet et Facebook)



**Aide à l'immobilier agricole**

Vous êtes une entreprise agricole ou un collectif d'agriculteur(trice)s, et souhaitez améliorer vos locaux professionnels ? La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan vous soutient !

**Jusqu'à 2 500€ d'aide**

A partir de 1 000 € HT d'investissement, les travaux de vos locaux (hors gros œuvre) peuvent être subventionnés à **40 %** du montant HT des investissements, plafonnés à 2 500 €.

**Projets éligibles :**

- Projets de diversification agricole (hors énergies)
- Projets collectifs (hors énergies)

**Dont les objectifs sont :**

- La pérennité des projets agricoles sur le territoire, en lien avec le projet alimentaire territorial du Pays Nivernais Morvan
- La valorisation des productions locales et savoir-faire locaux
- L'adaptation face au changement climatique
- La mise aux normes des locaux commerciaux
- Le développement et l'amélioration de l'attractivité du territoire

**Exemples de travaux éligibles :**

- Travaux de rénovation de façade (vitrine, enseigne, ...)
- Travaux d'aménagement intérieur (huisseries, peintures, ...)
- Travaux favorisant l'accessibilité à tous les publics
- Mise aux normes électriques et sanitaires
- Equipement de sécurisation des locaux (alarme, vidéosurveillance, ...)
- Investissements liés à la modernisation des locaux et des équipements, y compris matériel immobilisé

Renseignements et dépôt de dossier avant le 30/11/2023 auprès de  
Romain GEMBLE, agent de développement économie et agriculture :  
[r.gemble@bazoisloiremorvan.fr](mailto:r.gemble@bazoisloiremorvan.fr) - 03 86 30 89 15



## Subventions agricoles

Chaque année, la CCBLM soutient financièrement les associations organisatrices d'évènements à thématique agricole/alimentation. En 2023, les associations suivantes ont été aidées, pour un budget total de 4500 € :

- Comité des Foires de la Nucle-Maulaix : 500 € pour l'organisation de la foire aux reproducteurs du 11 novembre 2023, à la Nucle-Maulaix
- Comité des Foires Cercycois : 1 500 € pour l'organisation de la Fête de l'Élevage du 4 novembre 2023, à Cercy la Tour
- Jeunes Agriculteurs de Moulins-Engilbert : 500 € pour l'organisation de la finale départementale de labour du 9 septembre 2023 à Vandenesse
- Comité du Foires Concours de Moulins-Engilbert : 1 000 € pour l'organisation de 4 journées d'animations dans l'année 2023 (foires diverses, en mai, juillet, août et octobre), à Moulins-Engilbert
- Comité des foires et marchés de Luzy: 1 000 € pour l'organisation de la super finale du concours charolais non reconnu BFC les 17 et 18 novembre 2023

## Le Projet Alimentaire Territorial

**Le Projet alimentaire territorial du Pays Nivernais** a pour but de soutenir l'installation d'agriculteurs sur le territoire et de favoriser la consommation locale, à commencer par la mise en place des circuits courts pour la restauration collective : écoles, EHPAD, portage de repas des Centres sociaux etc.

La feuille de route agricole de la CC BLM s'intègre dans ce PAT avec :

### **Le Labo des Cantines : des circuits-courts pour la restauration collective –**

En 2023, l'action « Petits déjeuners à l'école » a été poursuivie au sein de l'école de Chatillon-en-Bazois. Partant du constat que beaucoup de jeune ne petit-déjeunent pas le matin. Les objectifs étaient d'offrir des petits-déjeuners équilibrés, variés et raisonnés aux élèves d'une classe dont l'enseignante était motivée par la démarche.

En 2023, il a été proposé auprès des restaurants scolaires du territoire un accompagnement à l'appropriation de logiciel de gestion des cuisines collectives.

### **La diversification de la production alimentaire, notamment via l'installation de nouveaux producteurs**

En 2023, la CCBLM s'est engagée dans les actions suivantes :

- Accueil de porteurs de projet agricole et mise en réseau vers les structures agricoles d'accompagnement
- Participation au réseau RARES dans la structuration d'un parcours d'accompagnement de porteurs de projet dits « agri-ruraux » en lien avec les structures agricoles d'accompagnement de la région
- Veille d'opportunités de foncier agricole et promotion de l'espace test agricole de Luzy
- Participation aux travaux d'émergence de nouvelles filières locales du Parc Naturel Régional du Morvan
- Partenariat et soutien au Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) du Mont Beuvray dont l'objectif est de créer un réseau professionnel fort et solidaire pour faire vivre le territoire dans le respect de l'environnement.

### **Mieux valoriser et commercialiser les productions locales nivernaises : l'étude venaison**

Initié en 2022, la CCBLM poursuit son engagement dans la valorisation des ressources alimentaires du territoire, en particulier du grand gibier sauvage.

En septembre 2023, elle a choisi le Centre d'Etude et de Recherche sur la Diversification (CERD), basé à Moulins-Engilbert, pour conduire une étude d'opportunité sur le développement d'une filière venaison (viande de gibier) sur le territoire de la communauté de communes Bazois Loire Morvan.

Cette étude d'opportunité doit permettre d'initier une démarche de territorialisation de la filière venaison sur le territoire de la Communauté de Communes, de la collecte à la consommation, du gibier à l'assiette.

Les objectifs de l'étude sont :

- Comprendre l'actuelle organisation de la filière venaison et viande, les relations entre acteurs et le marché
- Identifier les enjeux cynégétiques sur le territoire et le potentiel de gibier valorisable (offre et demande) et connaître les attentes de chacun vis à vis d'une filière de proximité de valorisation de la viande de gibier
- Faire un état des lieux des règles fiscales et juridiques relatives à la vente de gibier
- Conclure sur la faisabilité du développement de la filière venaison à l'échelle CCBLM en proposant des recommandations

Bénéficiant d'un soutien financier de l'Etat via la mesure 13B du Plan de relance, ce projet est mené en partenariat rapproché avec :

- La Direction des Territoires (DDT) de la Nièvre
- La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DD(ets)PP) de la Nièvre
- La Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre
- Les Comités Techniques Locaux de chasse
- Le Pays Nivernais Morvan



L'étude doit se terminer au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

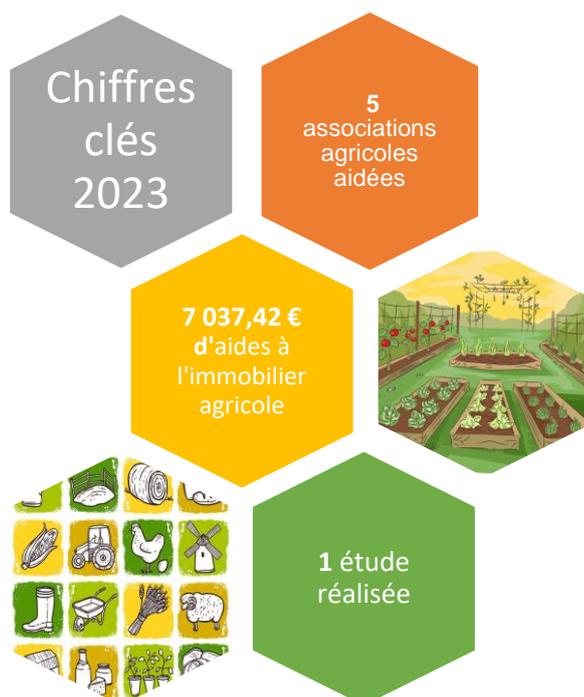
## Accompagnement du projet Jardin des Futurs

La CCBLM a poursuivi son accompagnement dans la création de l'école de production primeur et maraîchage à Chatillon en Bazois.

En septembre 2023, les porteurs de projet ont présenté une étude d'opportunité à la Fédération Nationale des Ecoles production afin de montrer l'intérêt du projet sur la commune de Chatillon-en-Bazois.

En novembre 2023, suite à l'invitation de la commune et de la CCBLM, un atelier d'aménagement (CAUE) a été organisé au village d'enfant de Chatillon en Bazois, l'objectif de ce temps de travail était de conforter le choix des porteurs de projet d'implanter leur école de production sur les bâtiments dits « partie basse du Village d'enfant » soit 7 pavillons, 1 gymnase et 1 logement de fonction. La conclusion de ce temps de travail a été de faire une étude de faisabilité afin d'avoir un chiffrage plus précis du projet.

L'étude de faisabilité sera lancée en 2024.



# ATTRACTIVITÉ

## La politique d'accueil de nouveaux arrivants se poursuit

En 2023, la CCBLM a connu un ralentissement de sa politique en faveur de l'accueil de nouvelles populations qui s'explique par la fin de l'appel à projets « Accueillir en Massif Central » (terminé fin 2022), et l'absence d'un agent en charge de ces dossiers. Ainsi, certaines actions menées initialement, telles que la participation de l'intercommunalité à l'opération Essayez la Nièvre n'ont pas pu se tenir.

Cependant la CCBLM a commencé à mettre en place la feuille de route du nouvel appel à projet « Attractivité régionale », porté par la Bourgogne Franche-Comté, pour le projet : « place(s) aux jeunes ! S'éveiller au territoire : faire rester pour mieux faire (re)venir ».

## #blmicionpeut

La CCBLM a entamé la réflexion autour de la conception d'un « kit » à destination des jeunes contenant différents goodies et de la documentation sur le territoire. Ces *goodies*, favorisant le réemploi et le local, se veulent avoir une valeur d'estime pour les collégiens auxquels ils s'adressent.

La CCBLM a également travaillé sur un slogan : l'hashtag « #blmicionpeut », marque du territoire dont les jeunes peuvent se saisir et pour bien affirmer que l'intercommunalité est une terre des possibles.



Ce sac pourra intégrer de nombreux supports déjà existants comme la pochette accueil (mise à jour en 2023), ou la documentation touristique.

Il est prévu de distribuer ce futur kit aux collégiens lors d'un évènement en 2024.



## NUMERIQUE

### Le déploiement du Très Haut Débit

Afin d'améliorer l'accès à internet sur notre territoire, la Communauté de communes Bazois Loire Morvan a adhéré au syndicat mixte Nièvre Numérique qui porte le projet de Très Haut Débit sur l'ensemble du département. Ce projet d'envergure, pour lequel votre intercommunalité participe à hauteur de plus de 1 420 000 € au total, prévoit l'installation de près de 5 000 prises sur une partie du territoire. Pour les autres zones, le déploiement est effectué par Xp Fibre (dépendant du groupe SFR).

Au total, la CCBLM a organisé plusieurs rencontres informatives : quatre réunions publiques s'étant déroulées à Cercy-la-Tour, à Fours (février 2022), à Moulins-Engilbert (juin 2022) et à Saint-Honoré-les-Bains (en avril 2023). En parallèle de ces rencontres, un tableau de suivi des problématiques rencontrées par les habitants est très régulièrement alimenté et transféré aux partenaires en charge du déploiement.

4 459 prises ont été construites sur 4 892 totales prévues.

### Les Conseillers Numériques France Service

Le conseil départemental de la Nièvre a embauché en 2021 quatre conseillers numériques sur le territoire Bazois Loire Morvan.

La CCBLM a accueilli 3 de ces conseillers numériques dans ses locaux et a financé leurs frais de déplacement. Le quatrième conseiller numérique était basé sur le secteur de Luzy et a été accueilli par la mairie.

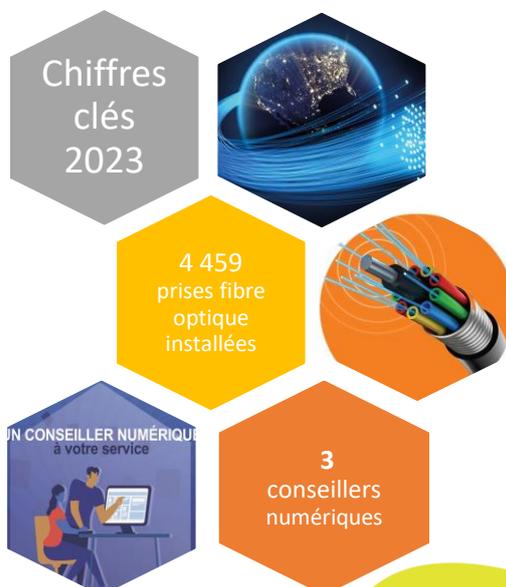
Les quatre conseillers numériques étaient coordonnés par la mission numérique du Pays Nivernais Morvan.



**CONSEILLER  
NUMÉRIQUE**  
**France**  
**services**

Les contrats de trois CNFS ont pris fin en 2023 et le quatrième prendra fin début 2024.

A la fin de l'année 2023, les élus de la CCBLM ont fait le choix d'embaucher directement 2 conseillers numériques à partir de 2024.



# TOURISME

## Evènements 2023

### Renouvellement de la marque qualité tourisme

Certifié Qualité Tourisme en janvier 2019, l'Office de Tourisme a obtenu un **score de 96,99% à l'issue de l'audit intermédiaire ayant eu lieu fin novembre 2023.**

Cette bonne évaluation valorise les différentes dispositions et procédures qualité mises en place depuis la certification initiale.

L'Office de Tourisme Rives du Morvan poursuit néanmoins au quotidien l'amélioration continue de ses services et de sa démarche qualité.



Les engagements Qualité visent la satisfaction de nos visiteurs et partenaires :

- les **visiteurs / touristes** avec l'harmonisation des procédures d'accueil et l'adaptation aux évolutions des demandes et la prise en compte de l'écoute client
- les **élus** avec la mise en place d'une Convention d'Objectifs et de Moyens, d'un plan de Croissance Tourisme pluriannuel, de plans d'action annuels pour développer l'attractivité du territoire
- les **institutionnels** avec la participation aux réflexions stratégiques et l'intégration des outils mis à disposition de l'Office de tourisme (gestion de l'information, actions de communication communes, etc.)
- les **socio-professionnels** en les associant à la définition de la stratégie touristique et aux opérations de promotion, en accompagnant les porteurs de projets et en les sensibilisant aux démarches qualité et de développement durable
- les **habitants**, en facilitant la découverte du territoire et ses animations, pour les amenant à être des ambassadeurs des Rives du Morvan
- **l'équipe** via l'implication de chacun dans la rédaction des fiches de procédure, le renforcement de la communication interne, la professionnalisation et la mise en place d'outils facilitateurs au quotidien.

### Liaisons et boucles cylo touristiques

Suite au constat que les grands itinéraires touristiques suivent un axe nord-sud au sein des 3 bassins touristiques (Loire, Canal et Morvan) mais qu'il n'existe pas d'axe transversal permettant de créer du lien entre ces bassins, et qu'il y a par ailleurs une carence d'itinéraires secondaires qualitatifs à partir de ces grands axes pour assurer des liaisons douces vers les pôles de service et les sites d'intérêt touristique, l'Office de Tourisme a travaillé sur la définition d'un réseau d'itinéraires à forte valeur touristique. Les objectifs sont :

- Développer l'offre vélo
- Développer les liaisons stratégiques entre les 3 bassins Loire, Canal du Nivernais et Morvan
- Faciliter la mobilité quotidienne entre les centres-bourgs et les sites touristiques ou de loisirs
- Développer la pratique du vélo chez les habitants en la rendant plus accessible.

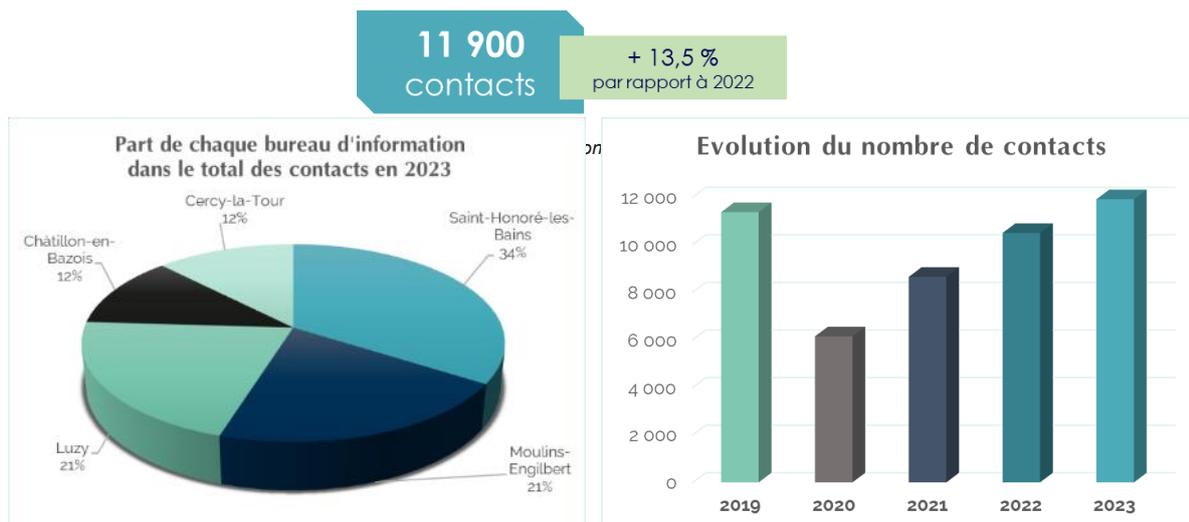
Le cabinet chargé de l'étude a rendu ses conclusions en juin 2023 : les routes les plus adaptées pour la circulation des cyclotouristes ont été identifiées, avec des préconisations d'aménagement et de signalisation. La matérialisation sur le terrain devrait voir le jour en 2024.



## Fréquentation 2023

L'année 2023 se conclut avec un total de **11 900 contacts** sur les Rives du Morvan, soit une **hausse de 13,1% par rapport à 2022** (tous modes d'accueil confondus : au comptoir, par téléphone, par email, par courrier).

A titre de comparaison, cette fréquentation dépasse celle de 2019 (11 357 contacts), année de référence avant la crise sanitaire.



## Origine

Près de 3 contacts sur 4 sont Français (en hausse de 18,6%,) majoritairement originaires de Bourgogne, d'Ile-de-France, d'Auvergne-Rhône-Alpes, du Nord et du Grand-Est.



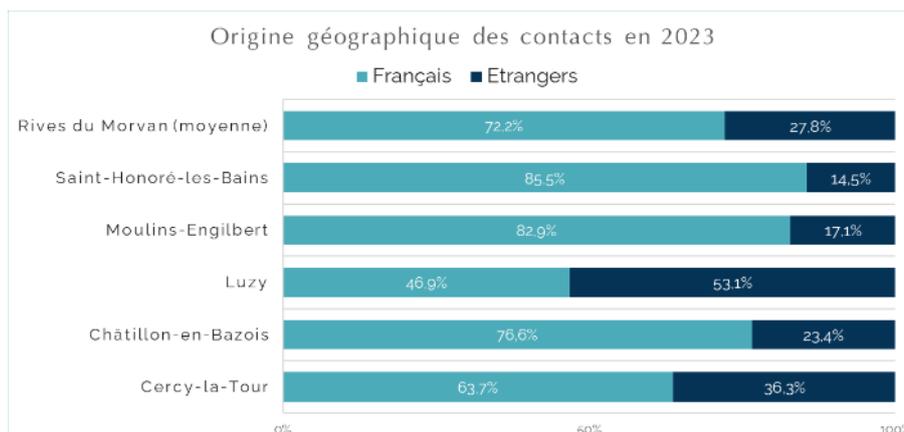
Les étrangers sont principalement Néerlandais, Belges et Allemands.

On note cependant une disparité suivant les bureaux : à Luzy, plus de la moitié des contacts sont étrangers.

## Sorties



En 2023, il y a eu moins de sorties planifiées que l'année précédente, mais également moins d'annulations et la **moyenne de participants par sortie est en hausse** (10,4 personnes contre 9,3 en 2022). Les sorties ont lieu entre avril et octobre, coïncidant avec la saison thermale.



## Site Inernet

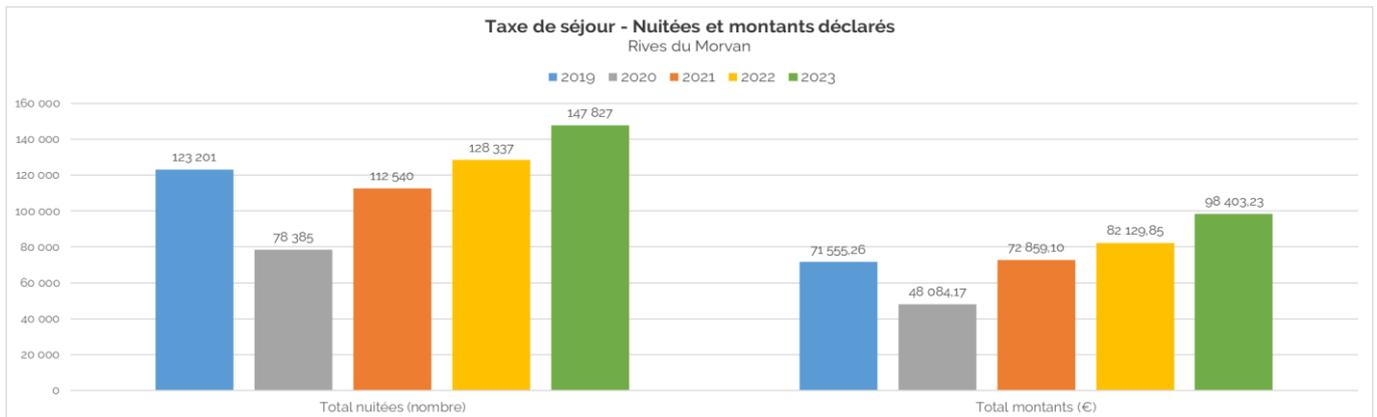
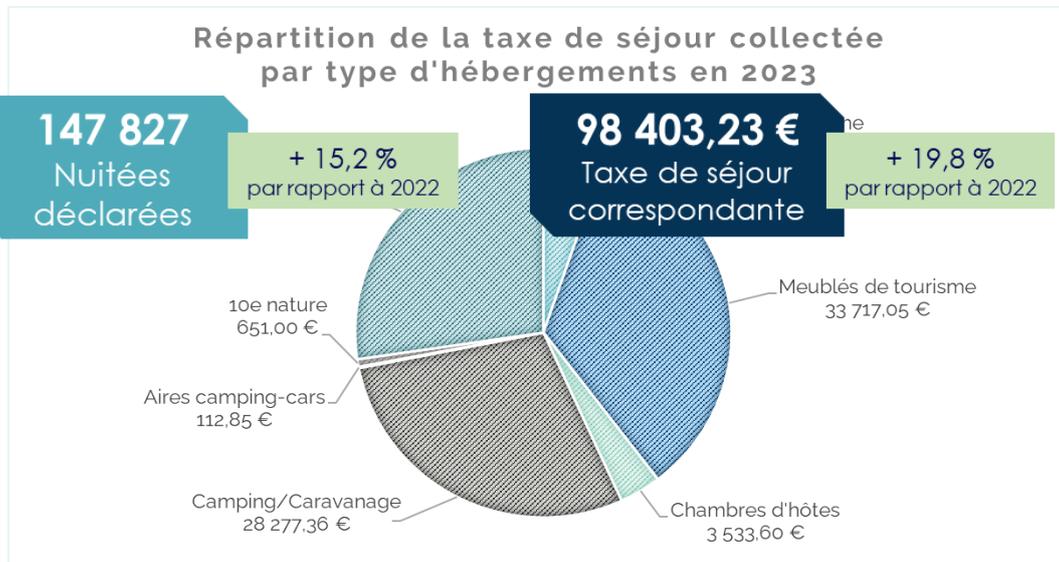
En 2023, on note une forte augmentation (de près de 80%) du nombre de visites du site [www.rivesdumorvan.fr](http://www.rivesdumorvan.fr) et du nombre de visiteurs uniques. Le taux d'engagement est en légère augmentation (taux de visiteurs connus, réguliers). Cependant, le taux de rebond (taux d'internautes quittant le site après n'avoir consulté qu'une seule page) est en hausse constante sur l'année.

Le nouveau site internet, qui sera mis en ligne dans le courant de l'année 2024, sera construit sur une toute autre arborescence et proposera aux internautes une expérience de navigation différente.

## Taxe de séjour

La taxe de séjour est payée par les vacanciers qui séjournent dans les hébergements touristiques marchands. C'est un tarif par personne et par nuit, les mineurs en sont exonérés. Le montant est collecté par l'hébergeur, qui le reverse ensuite à l'intercommunalité.

Les recettes de cette taxe reviennent dans leur intégralité à l'Office de Tourisme, afin de financer des actions au bénéfice de l'ensemble des acteurs du tourisme.



## CULTURE

### La saison Côté Jardins en 2023

#### La saison BLM / La Maison (Nevers), une programmation de qualité délocalisée

Côté Jardins / La Maison propose une programmation de spectacles pluridisciplinaires, de septembre à mai, au plus proche des nivernais. La CCBLM s'inscrit pleinement dans cette démarche en proposant l'entièreté du programme Côté Jardins.

A noter, chaque saison Côté Jardins propose un spectacle à destination des scolaires.

La fin de la saison 2022/2023 s'est terminée avec :

- Liz Van Deuq. « **En duo** »  
**Sémelay**, le 25/02/23, 63 spectateurs
- Dirtz Théâtre. « **Short stories** »  
**Cercy-la-Tour**, le 21/03/23, 35 spectateurs
- Cie On t'as vu sur la ponte. « **Héroïnes** »  
**Limanton**, le 29/04/23, 56 spectateurs
- Collectif Colette. « **Cent mètres papillon** »  
**Chatillon-en-Bazois**, 23/05/23, 42 spectateurs

Les collèges Champ de la Porte à Cercy-la-Tour, Antony Duvivier à Luzy, Les Deux rivières à Moulins-Engilbert ont bénéficié d'un spectacle sur les rapports hommes/femmes au mois de mai.

- Florence Hinckel et Léna Bréban « **Renversantes** »

Au mois de septembre, la saison 2023/2024 a débuté avec :

- Cie MMM... « **La Famille Vient en Mangeant** »  
**Vandenesse**, le 29/09/23, 63 spectateurs
- Théâtre du caramel fou « **Le pèlerinage à Ste Caquette** »  
**Chatillon-en-Bazois** le 10/11/23, 96 spectateurs  
**Larochemillay** le 14/11/23, 44 spectateurs
- Cie Oups Dance « **Adsurbe** » -  
**Luzy**, le 16/12/23, 65 spectateurs

A noter :

Le second spectacle « Le pèlerinage à Ste Caquette » a été offert par La Maison.

Côté Jardins : Les transports

Un service de transport gratuit vers la Maison, avec plusieurs arrêts jusqu'à Nevers.

Le Lac des cygnes : le 4/01/23. 11 personnes au départ de Luzy

Maxime Le Forestier : le 21/01/23. 6 personnes au départ de Cercy-la-Tour

Maman (Vanessa Paradis) : le 31/01/23. 3 personnes au départ de Cercy-la-Tour

Le partenariat avec La Maison, c'est aussi en 2023 :

Une **résidence artistique** La Maison/CCBLM, avec une restitution par la Waide compagnie au Centre social de Luzy (micro-crèche).



Un évènement culturel au mois de juillet « la Transhumance artistique » par le chorégraphe Sylvère Lamotte, artiste associé La Maison, autour de la danse contemporaine et le vélo. Un beau succès avec 50 participants.



## Subvention aux associations culturelles en 2023

Chaque année, la CCBLM soutient financièrement les festivals et les associations culturelles, pour une ruralité vivante et éclectique, qui répond aux aspirations de tous !

- Le Vent sur l'arbre - Musique classique
- Fleurs de jazz - Musique jazz
- La Fête du Violon - Musique trad et du monde
- Comité de développement territoire de Luzy - Evènements culturels
- La Fête de l'accordéon - Musique trad et du monde
- La Cie du Coléoptère - Théâtre
- Rebellis - Festival théâtre
- Cerciacum - Patrimoine
- Autour du bon pain - Concert
- La Grande halle de Fours - Expos et concerts
- Les Petites flâneries - Animations et théâtre



- L'Accalmie - Théâtre
- Baz'arts - Expos et concerts
- Les Petites scènes du Bazois - Animations et concerts
- La Ronde des arts - Expos, concerts et marché des Potiers
- Saint-Honoré-Développement - Salon du livre
- Le Salon de la chasse - Concours de Cors, animations artistiques
- Le Barrage - Concerts et festival mange-camions
- La Casbah - Cuisine du monde et animations
- Chiffon rouge - Chorale
- Comité des fêtes de Luzy – concert
- Comité des fêtes de la Nocle-Maulaix - Joutes nautiques
- Cie Fouic - Théâtre
- Cie Histoires de contes - Théâtre
- La Mob Moulinoise - Festival Vintage
- Les Amis du vieux château - Fête médiévale

## Projet Contrat Local d'Education Artistique en 2023

Les projets CLEA (Contrat Local d'Education Artistique), au plus près des établissements scolaires du territoire ! Un programme d'éducation artistique construit en partenariat avec l'Education Nationale et la DRAC Bourgogne Franche-Comté (Direction Régionale des Affaires Culturelles), suivant un plan triennal, maternelle, élémentaire, collège.

Pour des raisons de fonctionnement propre aux établissements scolaires, les projets CLEA se déroulent généralement durant le deuxième semestre de l'année scolaire.

Projet de 30 heures par classe. Les ateliers de pratiques artistiques sont suivis d'une restitution et d'un spectacle.

### Collège Les deux rivières - Moulins-Engilbert

- *L'Ensemble Artifices* : Projet : l'Amour piqué par une abeille.

Musique Baroque - culture scientifique - littérature.

Classe de 5<sup>ème</sup> A et 5<sup>ème</sup> B,

- *Laurent Leger* :

Fabrication d'instruments primitifs. Forme workshop.

Classes de 4<sup>ème</sup>.



Chorales baroques par une classe de 5<sup>ème</sup>  
4èmes



Construction d'instruments pour les

## Collège Le Champ de la Porte - Cercy-la-Tour

- *Cie Alfred Alerte* : Projet : Hors Normes  
Danse contemporaine - littérature

Projet + semaine de création spectacle « Hors Normes » par les classes de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.  
Visite de la Bergerie de Soffin / Cie Alfred Alerte / centre de danse contemporaine



- *Cie Les Sonnambules* :  
Projet : fiction sonore intergénérationnelle avec  
l'EHPAD Château-Morlon  
Fiction sonore. Forme workshop par la classe de 6<sup>ème</sup>.  
Spectacle à l'EHPAD Château Morlon - Cercy-la-Tour



- *Mélanie Elzingre* :  
Fresque graff / pochoir. Réfectoire du collège - tous  
niveaux du collège

## Collège Antony Duvivier - Luzy



- *Cie Agitez le Bestiaire* :  
Projet : Réenchanter le vivant par les élèves de 5<sup>ème</sup>.  
Art plastique - land art – littérature (balade contée)

- *Tiko - Samir Ben Mohamed* :  
Projet : Entre Voix + spectacles « Samir et la  
nouvelle ère » et « M. Georges »  
Beat-Box. Classe de 4<sup>ème</sup> et internes



- *Cie Medhia* :  
Hip-Hop  
Projet : parcours hip-hop / break danse  
Restitution par les élèves de 3ème + spectacle de  
la compagnie hip hop « The Floor »



**La CCBLM participe**  
**... à la Chorale des collèges de Luzy et de Cercy-la-Tour**  
Métissages Racines Rituels. Programme juin 2023

**... a participé au projet scolaire « Musée du calembour » à Luzy pour les 6<sup>ème</sup>.**

### Des actions également à destination des centres sociaux en 2023

#### **Centre social et culturel de Luzy.**

- *Cie Entre deux mondes*. Art plastique et exposition. Tout public.  
Projet « Appel du Vivant » Juillet 2023

#### **Centre social et culturel de Chatillon-en-Bazois.**

- *Séverine Perrier*. Art plastique. Petite enfance.  
Projet « Cabinets de curiosité » Juillet 2023

#### **Centre social et culturel de Fours.**

- *Acroballe Circus*. Cirque. Accueil périscolaire.  
Projet « Cirque » septembre 2023

## **La Micro-Folie BLM en 2023**

En février 2023, la micro-folie s'est installée à Chatillon-en-Bazois pour une durée d'une année. La micro-Folie BLM est constituée d'un musée numérique, d'un fab-Lab d'initiation et d'une ludothèque proposant des mallettes pédagogiques.

### Bilan 2023

- Ouverture de la micro-folie BLM : spectacle de la compagnie Déviation « Nova Nova ».
- Ouverture de la Micro-Folie : Atelier masques du monde. 22 enfants, à partir de la boîte à voyages - quai Branly.
- Les ateliers adultes (écriture, découverte des casques virtuelles, initiation au Fab-Lab) ont rassemblé : 67 personnes
- 85 personnes en mode libre (collections).
- Accueil mission locale de Château Chinon
- Accueil APIAS - collections
- Cafés Numériques à la micro-folie : 65 personnes issues des clubs informatiques du secteur de Chatillon-en-Bazois.
- Accueil des classes de Dun sur Grandry, de Brinay, de Biches et de Châtillon-en-Bazois, de la maternelle à l'élémentaire (142 élèves - 21 accompagnateurs)
- Printemps du numérique (16 personnes)
- Conférence privée : relation historique Pays-Bas/France : 35 personnes



- Arrivée du Bestiaire Magique de l'artiste Bien Velds
- Restitution des projets CLEA et exposition à la micro-folie (cinquantaine d'enfants)
- Animation Bean Velds. Le Bestiaire Magique. Malette pédagogique « les animaux dans l'art. Petite enfance. 8 enfants.
- Semaine bleue à destination des seniors du Centre social de Chatillon-en-Bazois. 10 personnes
- Projet X free style (La Villette) Graff on Bazois ! 7 jeunes + deux accompagnateurs.
- Accueil IME Corbigny : 7 personnes
- Octobre Rose : Fab Lab
- Centre social Chatillon-en-Bazois (3 jours atelier 3D avec la Mission numérique Pays Nivernais Morvan)
- Fermeture de la Micro-Folie, le 20 décembre : Ciné concert « Nanouk l'Esquimau » de Flaherty. Le premier film documentaire du 20<sup>e</sup> siècle.



## ACTION SOCIALE

### ENFANCE-JEUNESSE et MAISONS FRANCE SERVICES

#### Politique enfance et jeunesse

La CCBLM a la compétence enfance-jeunesse qu'elle met en œuvre avec les 4 centres sociaux du territoire. Chaque année, elle participe aux financements des activités suivantes : accueil périscolaire, extra-scolaire (mercredi), l'accueil de loisirs (vacances), le relais parents enfants, la ludothèque ou encore le lieu d'accueil parents-enfants. La CCBLM et les centres sociaux travaillent à une stratégie commune dans le cadre de la « Convention Territoriale Globale » (CTG) signée avec la CAF qui couvre les années 2019 à 2023. L'objectif commun étant d'apporter le même niveau de service pour l'ensemble des habitants du territoire.

Au titre de sa compétence, la CCBLM participe au financement des centres sociaux du territoire pour les secteurs « Enfance-Jeunesse ».

L'année 2023 a été l'occasion de nombreux échanges avec les centres sociaux pour permettre de répondre au mieux aux besoins des familles. La CCBLM a consacré un budget de 685 000 € pour l'enfance jeunesse. Cela représente une hausse de 19% par rapport à 2022 : un effort très important de la part de la collectivité dans le contexte actuel.

Cette hausse du budget est due à plusieurs facteurs : l'inflation, la revalorisation des salaires, le travail d'harmonisation, la hausse des activités.

#### Animation territoriale et les Maisons France Services

La CCBLM finance également « l'animation de la vie sociale » qui est une subvention versée pour l'ensemble du fonctionnement des Centres Sociaux. En 2023, la CCBLM a augmenté sa participation au titre de l'animation de la vie sociale pour le centre social de Luzy avec pour objectif, à moyen terme d'avoir le même niveau de participation par habitant pour chaque centre social.

Enfin, les maisons « France Services », présentes dans les quatre centres sociaux et au bureau de poste de Saint Honoré les Bains, offrent des services de proximité pour tout accompagnement lié aux démarches administratives (CAF, impôt, pôle emploi, logement social, etc). La CCBLM finance les Maisons France Services dans le cadre de sa compétence à hauteur d'un forfait annuel de 5 500 € par CS.

#### Récapitulatif des financements de la CCBLM en 2023

	Animation de la vie sociale	France Services	Bonus territoire	Totaux
Fours	15 534,40 €	5 500,00 €	97 718,84 €	118 753,24 €
Luzy	15 656,00 €	5 500,00 €	217 510,00 €	238 666,00 €
Moulins	15 896,19 €	5 500,00 €	154 974,90 €	176 371,09 €
Bazois	26 435,24 €	5 500,00 €	214 304,79 €	246 240,03 €
<b>Total</b>	<b>73 521,83 €</b>	<b>22 000,00 €</b>	<b>684 508,53 €</b>	<b>780 030,36 €</b>

Pour l'année 2023, la CCBLM a consacré 780 030,36 € (643 389,88 € en 2022) à l'ensemble des activités des centres sociaux : animation de la vie sociale, France Services et bonus territoire.



## Bâtiments des centres sociaux

La CCBLM est propriétaire de nombreux bâtiments gérés par les centres sociaux. En 2023, un travail d'harmonisation des loyers a été effectué. Les nouveaux loyers seront effectifs en 2024. De nombreux travaux sont effectués pour maintenir et améliorer ses bâtiments (*voir page « bâtiment »*).

## L'espace vestiaire à Chatillon en Bazois

L'année 2023 a permis de poursuivre les études du projet de construction de l'espace vestiaire à la maison des générations de Chatillon en Bazois.

Ce projet est complexe puisqu'il relie le bassin aquatique, en plexiglass, et la maison des générations, bâtiment traditionnel en pierre. De plus, les contraintes de ventilation, d'aération et de chauffage sont particulièrement importantes.

Des études complémentaires ont été nécessaires. Le bâtiment devrait sortir de terre en 2024.



## Projet de micro-crèche « Entre Loire et Morvan »

Suite à une étude menée en 2021 qui a fait apparaître un besoin en terme d'accueil collectif pour la petite enfance sur le secteur « Entre Loire et Morvan », les élus se sont positionnés sur le principe de création d'une micro-crèche et ont choisi de l'implanter à Fours.

L'année 2023 a été consacrée à la définition du projet en prenant en compte la particularité géographique du secteur avec un certain nombre de services à Fours et une vie économique plus intense à Cercy La Tour.

### Pour toutes informations sur les offres d'activités des centres sociaux :

- Centre social de Luzy au 03 86 30 04 21 ou [www.centresocialluzy.com/activites](http://www.centresocialluzy.com/activites)
- Centre social du Bazois au 03.86.84.19.00 ou <http://csbazois.org/index.php/category/activites>
- Centre social de Moulins-Engilbert au 03.86.84.20.94 ou <https://centresocialmoulinsengilbertblog.wordpress.com>
- Centre social Entre Loire et Morvan au 03.86.50.23.24 ou <https://centresocialfours.fr>



## MOBILITE

### Les chèques mobilité, pour faciliter le déplacement des personnes

Le chéquier mobilité est un dispositif proposé par la Communauté de communes pour faciliter les déplacements des personnes n'ayant pas de moyens de locomotion.

Un chéquier de 10 chèques de 5 euros soit 50 euros peut être donné par personne sous conditions. Il doit être utilisé entre le 1er janvier et 31 décembre de l'année en cours.

Pour connaître les conditions d'éligibilité et pour faire la demande, il suffit de contacter l'une des quatre Maisons « France Services » du territoire : Cercy-la-Tour, Châtillon-en-Bazois, Luzy et Moulins-Engilbert.

En 2023, seulement **150 €** ont été consommés au titre des chèques mobilités (440 € en 2022).

### Tous en Gare pour inventer la gare de demain ! !

La Communauté de communes a la chance d'avoir encore deux gares bien fréquentées sur le territoire. Le Pays Nivernais Morvan, la CCBLM, la mairie de Cercy-La-Tour et de Luzy ont lancé un travail sur ces deux gares et la possibilité d'offrir de nouveaux services et aménagements autour de ses points stratégiques.

L'objectif : Rendre ses gares plus vivantes, plus attractives, attirer de nouveaux usagers et surtout tout mettre en œuvre pour que les trains continuent de s'arrêter dans ces gares !

L'étude a débuté par la phase d'immersion qui s'est déroulée du 26 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2023. Cette phase d'immersion a permis d'identifier les besoins des usagers sur chacune des deux gares.

Ensuite, il y a eu la phase de restitution qui s'est déroulée le 6 juillet au parvis de la Gare de Cercy-la-Tour et le 7 juillet au parvis de la gare de Luzy. Lors de ces deux ateliers, quatre scénarios ont été imaginés pour redynamiser les deux gares à savoir :

- 1- Une gare sans train : C'est le scenario où les conséquences sont très néfastes pour les usagers.
- 2- Le parvis du futur : Il s'agit de faire des aménagements : parc vélo, aire de covoiturage, abribus, parc d'information sur la mobilité...
- 3- Les maisons des voyages : il s'agit d'un endroit dédié aux informations de mobilité, location des véhicules électriques, espace de coworking...

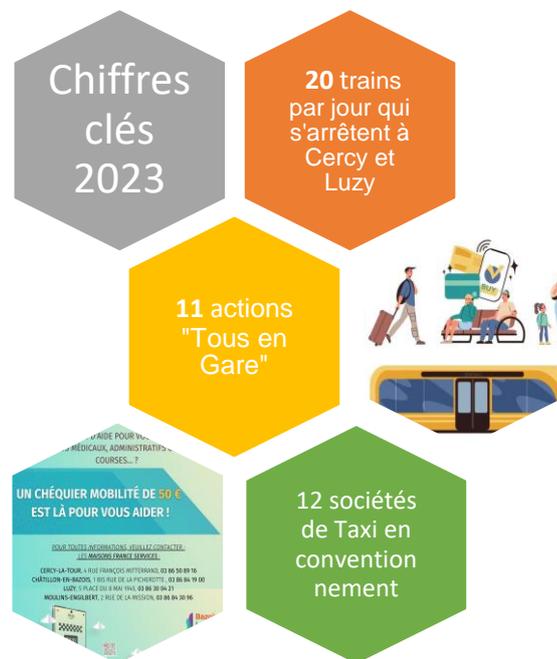


- 4- Les gares rurales multimodales et confortables. Il s'agit d'un aménagement lié à l'accès aux quais, information sur le passage du train, espace dédié aux touristes, un service lié au transport à la demande, espace de santé...

A partir de ces scénarios, un plan d'action sera proposé incluant notamment une phase d'expérimentation dès la réouverture de la ligne en février 2024.

Plusieurs partenaires sont conviés pour participer à ce projet à savoir : la région Bourgogne Franche Comté, le département, la SNCF....

Ce projet répond à la fois aux enjeux de mobilité, de développement durable mais aussi de revitalisation des centre-bourgs.



# SANTÉ

## La santé, un enjeu majeur pour le territoire

Comme sur tous les territoires ruraux, l'objectif est de maintenir l'offre de santé et de la renforcer. La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan est compétente concernant **les maisons de santé du territoire.**

Il existe quatre Maison de Santé sur le territoire :

### **Maison de santé du Bazois**

1, Bis rue de la Picherotte

58110 CHATILLON-EN-BAZOIS



### **Pôle de santé Pluridisciplinaire de Luzy**

5, Avenue Hoche

58170 LUZY



### **Maison médicale Beau Soleil**

1, Bis La Petite Revenue

58250 FOURS



### **Maison Médicale de Moulins-Engilbert**

9, Avenue François Mitterrand

58290 MOULINS-ENGILBERT



Ces maisons de santé permettent d'offrir des conditions d'accueil pour les professionnels de santé.

L'objectif de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan est de louer des bâtiments les plus efficaces et confortables possibles.

Dans ce cadre, elle a pour projet **l'extension de la maison de santé de Moulins-Engilbert** pour accueillir de nouveaux professionnels et améliorer le confort des patients. En 2023, les études se sont poursuivies.

**La maison de santé de Luzy** a également des besoins en matière bâtiminaire : les professionnels sont à l'étroit. En 2023, la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan a engagé un travail pour permettre d'agrandir la maison de santé de Luzy.



La Maison de santé du Bazois a fait l'objet d'amélioration avec un déménagement des bureaux et par la location de 5 bureaux par la SISA. L'un des bureaux accueille un médecin interne ce qui permet d'améliorer l'offre médicale sur Chatillon-en-Bazois.

Enfin, la maison de santé de Fours fait l'objet d'amélioration régulière.

Concernant la démographie médicale, particulièrement inquiétante sur les secteurs de Moulins-Engilbert et de Chatillon en Bazois mais aussi sur la commune de Cercy La Tour, la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan souhaite inciter les médecins et les dentistes à être tuteurs de stage, permettant ainsi d'accueillir des internes.

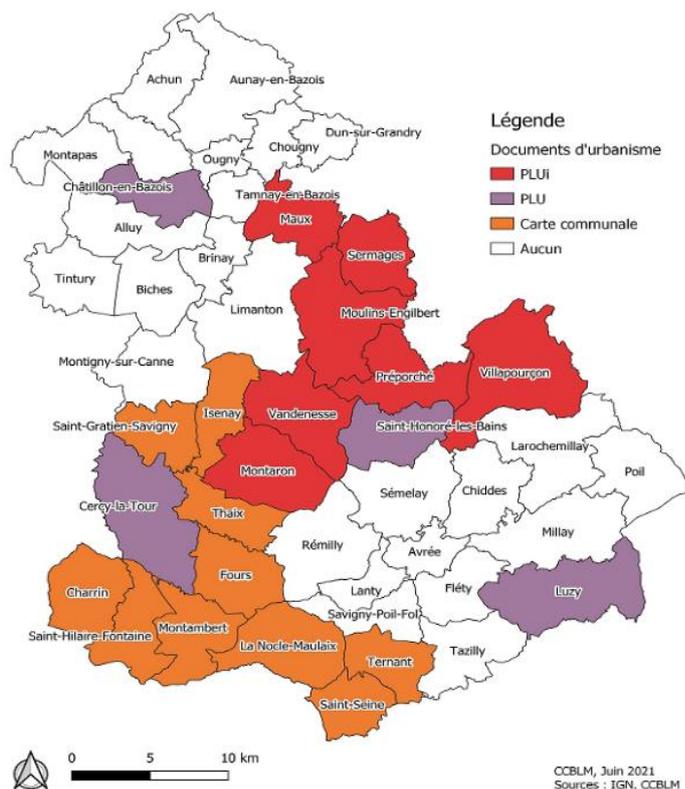
Dans ce cadre, elle soutient la **Maison des internes**, porté par la commune de Moulins-Engilbert via un fonds de concours versé à la mairie de Moulins-Engilbert.



## URBANISME

La Communauté de communes est compétente en planification et documents d'urbanisme. L'instruction des autorisations d'urbanisme reste de la responsabilité du maire de chacune des communes.

### Documents d'urbanisme en vigueur dans le Communauté de Communes Bazois Loire Morvan



La situation concernant les documents d'urbanisme est différente selon les communes du territoire. Il existe :

- des plans locaux d'urbanisme (PLU)
- un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) sur 7 communes
- des cartes communales
- en l'absence de document, c'est le règlement national d'urbanisme (RNU) qui s'applique pour les autres communes.

*1 PLUi sur 7 communes*

*4 PLU*

*10 cartes communales*

*25 communes au RNU (règlement national d'urbanisme)*

### Révision du PLU de Cergy-la-Tour

La révision du PLU de Cergy-la-Tour a pour but de se conformer au PPRI (plan de prévention du risque inondation), de permettre la réalisation et l'extension de la zone d'activités ainsi que la redéfinition des besoins d'espaces de construction d'habitations suite à la vente de nombreux lots du lotissement communal.

Le projet a été arrêté le 11 juillet 2023, s'en est suivie une phase de consultation des personnes publiques associées ainsi que la programmation de l'enquête publique. L'approbation et la mise en application devraient avoir lieu en 2024.

### Les autres modifications de PLU en cours

- **PLUi du Sud Morvan** : la modification doit permettre la construction de bâtiments d'activité dans une zone agricole en créant des secteurs de taille et de capacité d'accueil limités, afin de ne pas bloquer le développement de certaines entreprises et la création d'une zone Npv pour le développement d'un projet d'agriphotovoltaïsme.

- **PLU de Chatillon en Bazois** : le projet de modification doit permettre l'ouverture d'une zone 2AU en 1AU afin d'accueillir des entreprises sur des secteurs attractifs de la commune, et en échange, le passage d'une zone 1AU en zone 2AU pour compenser la consommation d'espace.

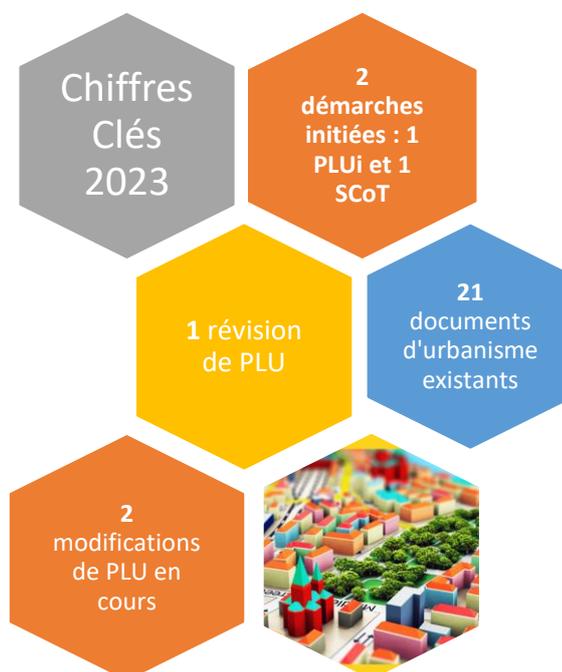
## Vers un futur PLU intercommunal

La Communauté de communes a délibéré le 2 novembre 2023 pour prescrire l'élaboration d'un PLU intercommunal. Cette démarche permettrait d'inscrire un projet global et transversal de développement sur l'ensemble du territoire, tout en respectant les obligations réglementaires visant à limiter la consommation d'espace.

## Vers un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)

La Communauté de communes a participé à des réunions fin 2023 organisées par le Pays Nivernais Morvan pour travailler sur la mise en place d'un SCoT avec les Communautés de communes Morvan Sommet et Grands Lacs, Tannay Brinon Corbigny Haut Nivernais Val d'Yonne et Bazois Loire Morvan.

Les travaux de préfigurations se tiendront sur l'année 2024.



# VOIRIE

## L'entretien et les travaux réalisés

### La bande de roulement :

En 2023, **73** chantiers de voirie ont été réalisés sur les voiries classées des communes (domaine public). Ces chantiers ont permis de rénover **26.389** Km de bande de roulement. Le coût de ces travaux de voirie s'élève à **1.126.715** € TTC.

### Les accotements :

En 2023, **883** km de voirie périurbaine ont été entretenus (fauchage des banquettes, broyage des haies, éventuellement curage de fossé) soit **1766** km de linéaire d'accotement. Le coût de cet entretien s'élève à **327 725** € TTC.

### Les ouvrages d'Art :

En 2023, sur les **100** ouvrages relevant de la compétence de la CCBLM, **9** ont fait l'objet d'études d'avant-projet pour réparations, **34** ouvrages d'art ont fait l'objet d'actions de surveillance poussées (inspections détaillées et visites d'évaluations). Le montant total de ces différentes études s'élève à **32 800** € TTC.

**1** ouvrage a été rénové (remplacement du tablier bois du pont de Moulin Neuf) 20 822,08 € TTC



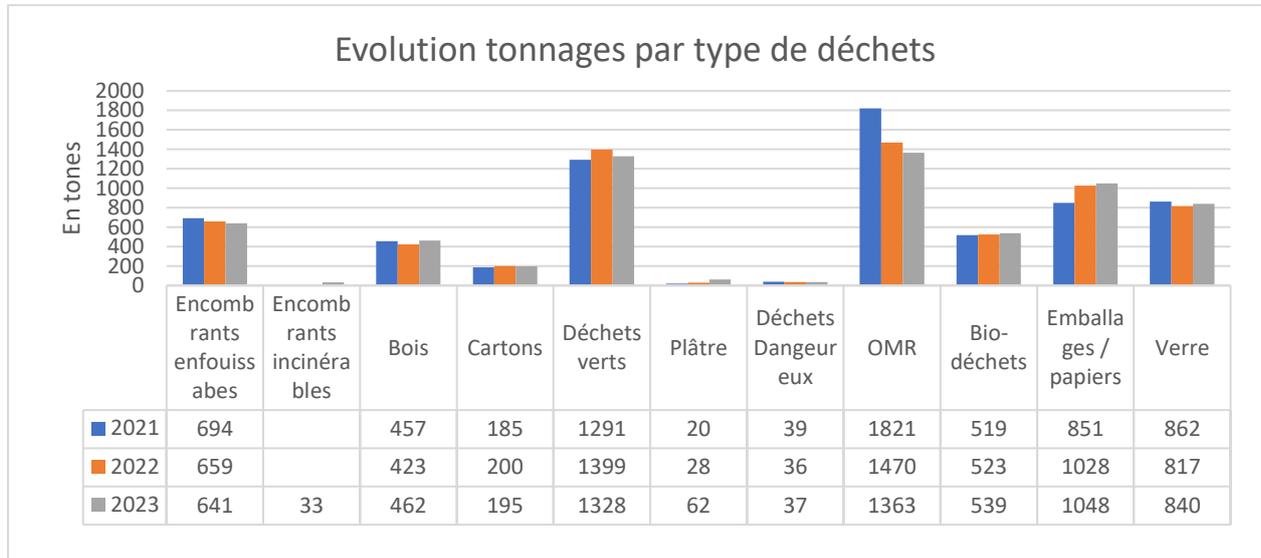
Technicien en intervention lors d'une inspection détaillée périodique d'un pont

## Rénovation du pont de Moulin Neuf (avant / après) à Chatillon-en-Bazois



# DÉCHETS MÉNAGERS

## Evolution de nos déchets 2023 en quelques chiffres



Les résultats de l'évolution des tonnages de déchets de 2023 sont très encourageants dans la mesure où les tonnages de tout venant enfouissable et d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) sont à la baisse. Ces deux types de déchets étant ceux qui coûtent le plus cher à la collectivité en transport et traitement.

Autre signe encourageant : nous avons collecté 70 tonnes de déchets verts en moins par rapport à 2022 suite à la campagne de broyage faite en octobre et novembre et à l'utilisation du broyeur accrue par les communes du territoire tout au long de l'année.

L'installation des bennes de tout venant incinérable courant 2023 dans les déchetteries de Cercy La Tour et Préporché et au deuxième semestre 2024 à Luzy devrait nous permettre de diminuer les tonnages d'encombrants enfouissables de près de 30%.

Une campagne de communication via la création d'un fascicule d'information concernant la gestion des déchets verts a également été lancée auprès de plus de 800 usagers.



## Poursuite de la modernisation des déchetteries.

Suite aux travaux effectués à la déchetterie de Cercy la tour en 2022, la communauté de communes a poursuivi la modernisation des déchetteries en 2023. Des compacteurs à cartons ont été installés dans les déchetteries de Cercy la Tour et Préporché. Ces compacteurs ont également permis de mettre en place des bennes de tout venant incinérable.

Les bennes cartons sont désormais évacuées avec, en moyenne, 5 tonnes de cartons au lieu de 770 kg en moyenne en 2022. Ceci divisant par 6.5 les coûts de transport.



L'installation des bennes d'incinérable, a, quant à elle, permis de diminuer de 50% les déchets enfouis et crée de l'énergie calorifique permettant de chauffer des bâtiments publics de l'agglomération de Nevers.



# ASSAINISSEMENT

## Travaux réalisés en 2023

### Rénovation des escaliers de Larochemillay, station d'épuration

L'accès aux systèmes de bâchées de la station de la Larochemillay était dangereux pour les agents. En effet, il se faisait via un escalier en bois glissant.

Les agents techniques du service bâtiment ont réhabilité ces escaliers, avec des caillebotis en métal et une nouvelle chaîne garde-corps.

Coût de l'opération :

- 28 marches d'escalier : 884,69 € TTC
- 12 mètre linéaire de fer plat : 28,22 € TTC
- Peinture : 50 € TTC



### Réhabilitation du poste de relevage – Luzy, rue de Pont



Ce poste de relevage fonctionnait avec un surpresseur qui, au bout de ses 60 ans d'existence, était hors service. La société Hydrelec a installé deux pompes au fond de ce poste de relevage.

C'est un dispositif innovant car ces pompes fonctionnent en cale sèche : les effluents arrivent dans une colonne, où un capteur de pression gère le déclenchement des pompes.

Coût de l'opération :

- Dépose matériel existant : 1 200 € TTC
- Pompage et nettoyage du fond de l'ouvrage : 1 094,50 € TTC
- Branchement eau potable : 3 304,15 € TTC
- Installation des deux nouvelles pompes et mise en place d'une télégestion : 47 796 € TTC

### Entretien du fond du bassin clarificateur – Luzy, station d'épuration

Les bassins de traitement dans les stations d'épuration sont nettoyés régulièrement. C'est aussi l'occasion d'analyser l'état du génie civil, et le matériel qui est immergé. Le bassin clarificateur de la station d'épuration de Luzy a été vidé et nettoyé. Des nouvelles lames raclantes seront à installer lors du prochain nettoyage.

Coût de l'opération :

- Main d'œuvre SAUR : 4 000 € TTC
- Main d'œuvre Lartreau : 1 000 € TTC
- Nettoyage Hydrocureur : 1 500 € TTC



### Extension du réseau d'assainissement – Charrin, Les Arbelats

Afin de desservir deux parcelles au réseau d'assainissement, une extension de 57 mètres a été réalisée, avec la mise en place de deux boîtes de branchement.



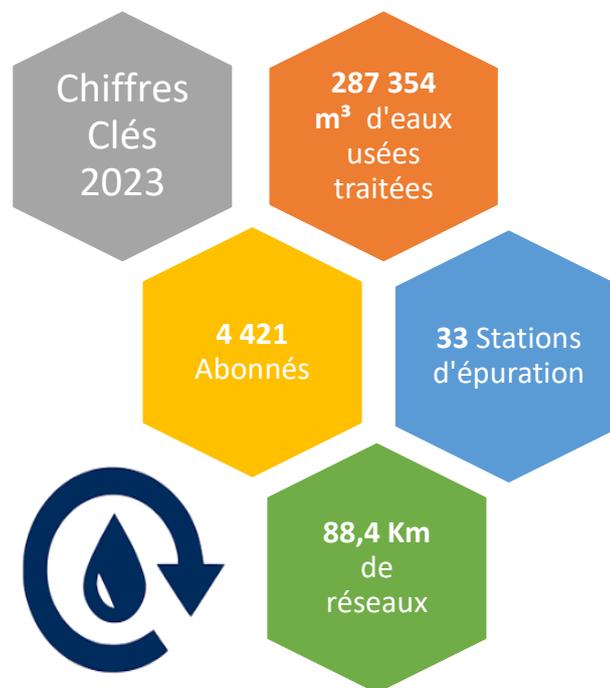
## Renouvellement de matériel et nouveau matériel

Station Luzy : renouvellement débitmètre de sortie  
2 168,99 € TTC

Station Luzy : mise en place débitmètre matières de vidange  
5 337,65 € TTC

Station St-Honoré-les-Bains : mise en place d'un débitmètre « boues »  
3 439,16 € TTC

Station St-Honoré-les-Bains : renouvellement d'un débitmètre d'entrée  
2 449,06 € TTC



## LES BÂTIMENTS ET MATÉRIELS

Au sein du pôle technique de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, se trouve le service bâtiment.

Le service bâtiment s'occupe également de la téléphonie, d'internet, du parc informatique et du parc véhicules de la CCBLM.

Voici quelques exemples de travaux réalisés en 2023 :

- Réfection de la moitié d'un ponton sur le **Canal du Nivernais à Cercy-la-Tour** : **10 278€**
- Pose d'une climatisation à la maison de santé de Fours : **11 493,18€**
- Réfection du parking de la **crèche de Luzy** : **4 869,60€**
- Mise en conformité électrique et de l'alarme du **Centre social de Fours** : **2 416,48€**
- Mise en conformité électrique et de l'alarme de la **Grande Halle à Luzy** : **1 750,75 €**
- Pose d'un ballon tampon à la **Maison des générations de Châtillon-en-Bazois** : **6 980,16€**

Pose d'une climatisation à l'accueil de jour de la **Maison des Génération à Châtillon-en-Bazois** : **6 980,16 €**



Pose d'un batardeau à l'**étang de Chèvres** : **1 020 €**

Réparation du dôme de la piscine de la **Maison des Générations à Châtillon-en-Bazois** : **11 836.80€**



## LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 a créé une compétence exclusive et obligatoire au profit du bloc communal pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (**GEMAPI**) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les contrats territoriaux (CT) qui couvrent la Communauté de communes Bazois Loire Morvan sont les suivants :

- **CT Aron Cressonne** auquel la CCBLM participe à hauteur de 58 235.20€ pour le fonctionnement et les travaux. Il permet par exemple de mettre plusieurs kilomètres de rivières en défens chaque année, grâce à des travaux de clôture dans des prés, 100% pris en charge pour les agriculteurs/propriétaires qui acceptent le dispositif, ou encore de restaurer des cours d'eau en supprimant des seuils infranchissables pour les espèces aquatiques ou inféodées. Ce contrat porte sur l'ensemble des communes de la Communauté de communes.

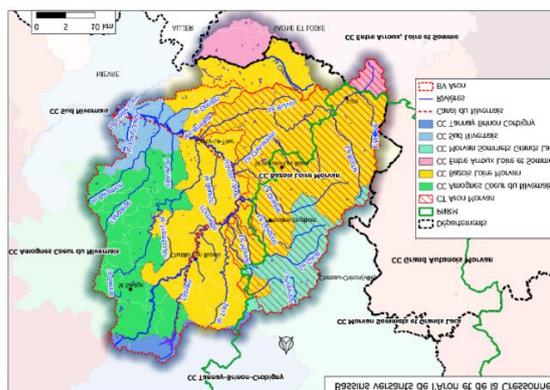


Figure 1- Territoire du CT Aron Cressonn

- **CT Plaine Alluviale de la Loire**, pour lequel la CCBLM a participé à hauteur de 364.80€ de fonctionnement. L'année 2023 a permis d'avancer sur une étude permettant de mieux connaître les affluents directs de la Loire, ceux de notre territoire concernés par cette étude sont : le Charrin et le Perray sur Charrin et Saint Hilaire Fontaine.

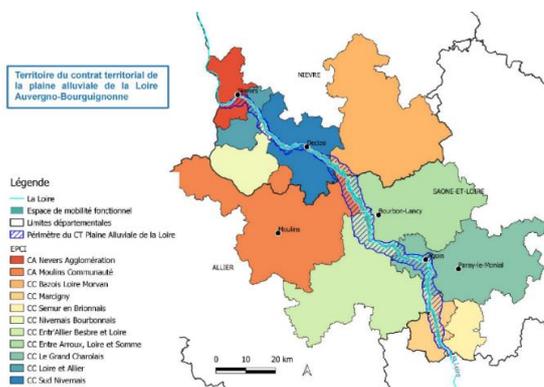


Figure 2- CT Plain Alluviale de la Loire Auvergne Bourguignonne

- Cette étude permettra notamment de décider d'éventuelles actions à mener sur ces cours d'eau afin d'améliorer ou de préserver leur fonctionnement si besoin.

- **CT Cure Yonne Cousin** : qui concerne seulement les bordures des communes de Achun et Aunay en Bazois
- **CT Morvan, Arroux, Somme** : ne concerne la CCBLM que pour la Cressonne qui forme la frontière entre la Nièvre et la Saone et Loire (Montambert, La Nocle Maulaix, et Ternant). Pour le moment la CCBLM ne cotise pas, le devenir du gestionnaire de cette masse d'eau est en discussion.

Concernant la partie PI (Prévention des inondations), l'année 2023 a été l'occasion de discussions avec l'Etat qui se désengage le 29 janvier 2024 de la gestion des digues de Loire.

Un arpentage a été organisé avec les élus et les services de la CCBLM le 11 août 2023 avec les services de l'Etat afin de transmettre certaines connaissances et de nombreux documents ont été transférés de l'Etat vers la CCBLM tout au long de l'automne 2023.

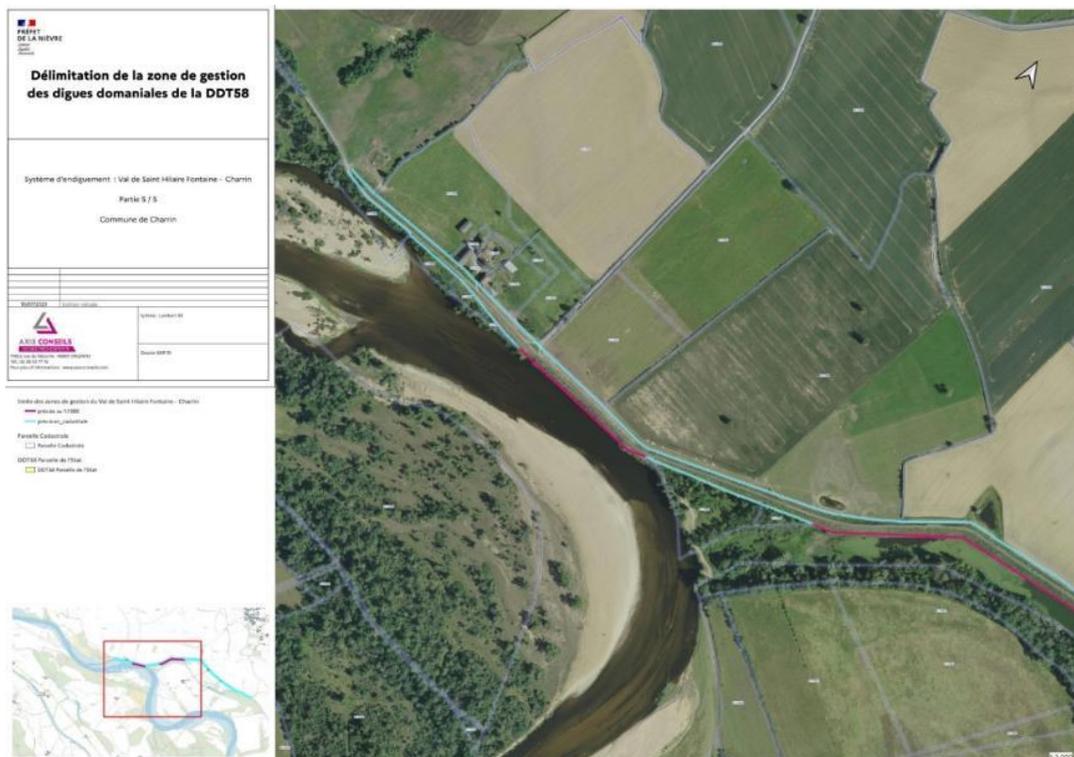


Figure 3- Exemple de document transmis par l'Etat, ici : une partie de l'emprise exacte de la digue sur la commune de Charrin

Des discussions ont aussi eu lieu avec d'autres EPCI futures gestionnaires de digues, en Nièvre et dans le Cher, afin d'envisager la création d'une plateforme de proximité, portée par l'Etablissement Public Loire, pour de porter la gestion de l'entretien des digues de Loire. Cette plateforme pourrait être créée en 2024.



# ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

## Fonctionnement du service intercommunal d'insertion (S2I)

Le service intercommunal d'insertion (S2I) de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan est composé d'une dizaine d'agents employés en contrats aidés dans le cadre d'un « atelier et chantier d'insertion », dispositif insertion par l'activité économique (I.A.E) de premier niveau.

Ce dispositif social spécifique permet aux personnes qui sont éloignées de l'emploi de retrouver une activité salariée, de reprendre un rythme de travail et une hygiène de vie. C'est également une période tremplin dans laquelle les agents sont accompagnés dans leurs recherches actives d'emploi ou de formation par une intervenante du CFPPA du Morvan. En 2023, 11 personnes ont bénéficié du dispositif avec une moyenne d'âge de 48 ans.

La spécificité d'un chantier d'insertion, c'est qu'un agent, doit rester le moins longtemps possible, il y a donc des entrées et des sorties permanentes. C'est la démarche inverse d'une entreprise classique. La structure recrute l'agent le plus en difficulté et l'amène progressivement dans le monde du travail classique. Deux sessions de recrutement ont lieu cette année ; une en mars et une en septembre.

L'atelier chantier d'insertion s'adresse aux bénéficiaires des minimas sociaux (bénéficiaires du RSA, Allocation Adulte Handicapé (AAH), Allocation Spécifique de Solidarité (A.S.S), des demandeurs d'emploi de longues durées). Cela se formalise par un contrat aidé de type « CDD d'insertion » d'une durée de 6 mois à raison de 28 heures hebdomadaires rémunérées aux taux du SMIC en vigueur, renouvelable jusqu'à 24 mois maximum.

Des critères d'entrées sont imposés par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des populations (**DDETSPP**) et le Conseil Départemental. Ainsi, en 2023, la CCBLM devait respecter un quota de 30% de bénéficiaires du RSA pour pouvoir obtenir les subventions. Le S2I a accueilli 36,36% de BRSA atteignant ainsi l'objectif fixé par les financeurs.

Un suivi socioprofessionnel a lieu tous les 15 jours sous forme d'un entretien personnalisé de 30 minutes afin de les aider dans leurs démarches actives de recherche d'emploi.

Les objectifs de sortie négociés avec les financeurs en dialogue de gestion étaient à hauteur de 50% de taux de sorties globales réparties de la manière suivante :



- de 15 % en emploi durable (CDI, CDD+ de 6 mois, création/reprise d'entreprise),
- de 20% en emploi de transition (CDD de moins de 6 mois, contrat aidé hors structure IAE),
- de 15% en sortie positive (formation, ou autre sortie négociée).

D'autres objectifs sont imposés comme le nombre de périodes de mise en situation professionnelle (stage) dans une entreprise pour découvrir un métier ou confirmer le projet professionnel. Un agent a fait une période d'immersion au sein d'un EHPAD rural au poste d'agent d'entretien polyvalent pendant une durée de 2 semaines, ce qui lui a permis de valider son projet professionnel.

## Domaines et conditions d'intervention

Le S2I réalise des travaux d'entretien des espaces verts, des petits travaux de peinture, de menuiserie et de maçonnerie. Il vient également en appui à la logistique de manifestations.

Le chantier d'insertion intervient sur tout le territoire de la CCBLM, c'est-à-dire les 46 communes qui la composent. Par ailleurs, il est missionné en priorité sur les actions, les travaux ou les manifestations de la CCBLM soit environ 2 260 heures cette année.

Il intervient dans les communes sur demande, en fonction des compétences dans l'équipe à raison de 3,5 €/heure/agent. A contrario, aucune intervention n'est réalisée chez les particuliers.

Le S2I est intervenu à hauteur de :

- 50,50% en espaces verts,
- 38,70% pour les bâtiments et les petits travaux publics,
- 7,30% pour le nettoyage et la propreté dont 1% pour la collecte,
- le tri et le recyclage des déchets,
- 3,50% pour le transport et la logistique.

Le S2I est de plus en plus confronté à des difficultés liées au manque de mobilité des agents, tant en termes de recrutement, d'organisation de service que de sorties positives. 80% des agents n'ont pas le permis de conduire, 55% se déplace en cyclomoteur, 33% en voiturette et un agent est usagé de la ligne de bus Château-Nevers avec ses contraintes horaires.

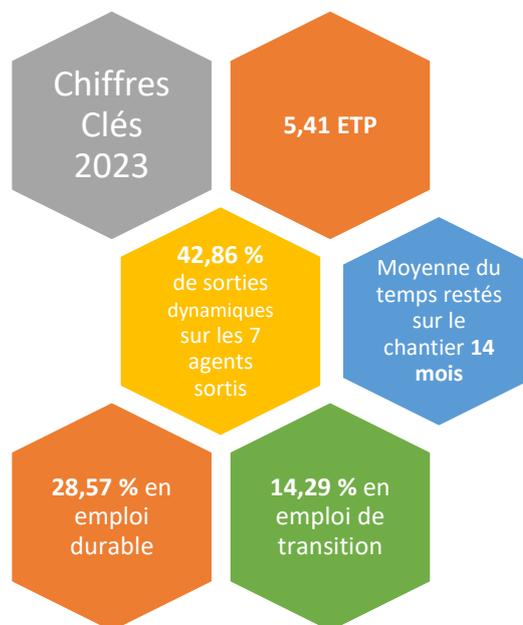
Le service a également rencontré cette année une difficulté supplémentaire en raison de la vacance du poste de chef d'équipe pendant 5 mois.

Voici quelques exemples de travaux réalisés en 2023 :



- Travaux de bâtiment pour le bureau de l'Office de Tourisme à Châtillon-en-Bazois,
- Nettoyage et entretien aux abords des déchetteries,
- Aménagement de la cave du Site du Bazois pour accueillir des archives,
- Faucardage aux stations d'épuration,
- Nettoyage de la boulangerie à Alluy,
- Distribution des Mag' BLM et des pochettes d'accueil dans les mairies,

- Installation des décorations de Noël dans les communes,
- Travaux de logistique pour certaines manifestations,
- Travaux de peinture dans la salle des fêtes de Charrin,
- Travaux de voirie à Alluy,
- Ouverture de chemins de randonnée



## INFOS UTILES

Au plus près de chez vous, les sites administratifs de la CCBLM :

 <b>SIÈGE SOCIAL</b>	 <b>SITE DE LUZY</b>	 <b>SITE DU BAZOIS</b>	 <b>SITE DE CERCY-LA-TOUR</b>	 <b>SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS</b>
11 Place Lafayette 58290 MOULINS- ENGILBERT	3, avenue Hoche 58170 LUZY	27, rue du Dr DUBOIS 58110 CHATILLON- EN-BAZOIS	8, rue du Port 58340 CERCY-LA-TOUR	Route des Réservoirs 58 360 SAINT-HONORE- LES-BAINS

Une question ? Un seul numéro de téléphone **03 86 84 33 55** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Et une seule adresse mail : [contact@bazoisloiremorvan.fr](mailto:contact@bazoisloiremorvan.fr)

Retrouvez toutes les actualités de votre Communauté de Communes Bazois Loire Morvan sur :

- Notre site internet de la CCBLM : [www.bazoisloiremorvan.fr](http://www.bazoisloiremorvan.fr)
- Notre page Facebook : @Communauté de Communes Bazois Loire Morvan

**Horaires des déchetteries Bazois Loire Morvan :**

<b>Déchetterie de Cercy-la-Tour</b>	<b>Déchetterie de Préporché</b>	<b>Déchetterie de Luzy</b>
15 Route de Decize 06 03 85 23 76	1 681 route du Grand Bois 06 10 08 43 14	2 414 Route d'Autun 06 31 29 26 31

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars et du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre :**

Lundi au vendredi : 7h30 à 11h45  
Samedi : 9h à 12h15

**Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :**

Lundi au vendredi : 7h30 à 11h45  
Samedi : 9h à 12h15 et de 14h à 16h15

**Rouy : gestion par le SGDCN**

**HIVER** (du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril) : Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 10:00 à 12:00 et 14:30 à 16:30 / Samedi : 09:00 à 12:00 et 14:30 à 16:30  
Fermé les jeudis

**ÉTÉ** (du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre) : Lundi : 10:00 à 12:00 et 14:30 à 18:00 / Mardi, Mercredi, Vendredi : 09:00 à 12:00 et 14:30 à 18:00. / Samedi : 09:00 à 12:00 et 14:00 à 18:30.  
Fermé les jeudis

**Vos Offices du Tourisme Rives du Morvan**

 13, rue Henri Renaud 58360 Saint-Honoré-les-Bains +33 3 86 30 43 10	 11, place La Fayette 58290 Moulins-Engilbert +33 3 73 21 03 00	 Cours Gambetta 58170 Luzy +33 3 86 30 02 65	 27, rue du Dr Dubois 58110 Châtillon-en-Bazois +33 3 86 84 10 18	 Quai Antoine Lacharme 58340 Cercy-la-Tour +33 3 86 50 59 53
---	--	---	---	---

Retrouvez toutes actualités, manifestations etc. de votre territoire sur leur site internet : [www.rivesdumorvan.fr](http://www.rivesdumorvan.fr) ou leur page Facebook @Office de tourisme Rives du Morvan.

# ANNEXES

## Liste des marchés publics – année 2023

### BUDGET GENERAL

Urbanisme :

OBJET	MONTANT (HT)	DATE DE CONCLUSION	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Modification du PLUI CC Sud Morvan	6 500 €	16/05/2023	SCOP MOSAIQUE ENVIRONNEMENT	69 100
Modification PLU Châtillon	6 500 €	16/05/2023	SCOP MOSAIQUE ENVIRONNEMENT	69 100
Mise à jour du PLU CC Sud Morvan	650 €	16/05/2023	SCOP MOSAIQUE ENVIRONNEMENT	69 100
Mise à jour du PLU St Honoré	975 €	16/05/2023	SCOP MOSAIQUE ENVIRONNEMENT	69 100
Mise à jour du PLU Luzy	975 €	16/05/2023	SCOP MOSAIQUE ENVIRONNEMENT	69 100
Mise à jour du PLU Châtillon-en-Bazois	650 €	16/05/2023	SCOP MOSAIQUE ENVIRONNEMENT	69 100

Habitat :

OBJET	MONTANT HT	DATE DE CONCLUSION	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Etude préalable sur l'habitat	44 250 €	31/07/2023	SAS CITTANOVA	44200

Economie :

OBJET	MONTANT HT	DATE DE CONCLUSION	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Étude filière viande venaison	20 000 €	06/11/2023	CERD	58 990
Signalétique des ZAE	16 368 €	06/07/2023	SARL G.T.R	03 470

Autre :

OBJET	MONTANT HT	DATE DE CONCLUSION	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Mission d'audit organisationnel	19 450 €	27/10/2023	ESPELIA	75 009

Social :

OBJET	MONTANT HT	DATE DE CONCLUSION	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Etude chauffage et ventilation MG bassin aquatique	4 900 €	29/06/2023	BET TRAMIER SARL	58 640

## MULTI BUDGETS

Assurance prévoyance du personnel :

OBJET	MONTANT (HT)	DATE DE CONCLUSION	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Lot n°1 responsabilité civile	26 147,60€	09/11/2023	SMACL Assurances SA	79 031
Lot n°2 déplacements élus et personnel	5 932,76€	09/11/2023	SMACL Assurances SA	79 031
Lot n°3 flotte de véhicules	29 291,28€	09/11/2023	SMACL Assurances SA	79 031
Avenant n°1	479,98 €	09/11/2023	SMACL Assurances SA	79 031
Lot n°4 immobilier, mobilier et divers	58 996,68€	09/11/2023	SMACL Assurances SA	79 031
Lot n°5 Assurance du personnel	60 317,04€	23/11/2023	Groupama Rhone Alpes Auvergne	69 251
TOTAL				

Entretien maintenance locaux :

OBJET	MONTANT (HT)	DATE DE CONCLUSION	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Lot n°1 Châtillon-en-Bazois	40 909,92 €	21/11/2023	ONET Services	13 009
Lot n°2 Luzy	14 196,00 €	21/11/2023	ONET Services	13 009
Lot n°3 Moulins-Engilbert/St Honoré-les-Bains	51 092,00 €	21/11/2023	ONET Services	13 009
Avenant n°1 lot n°4	24 076,00 €	04/03/2023	ONET Services	13 009
Lot n°4 Cercy-la-Tour	15 288,00 €	21/11/2023	ONET Services	13 009
TOTAL				

Matériel informatique :

OBJET	MONTANT HT	DATE DE CONCLUSION	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Système d'information et parc informatique	56 040,00€	28/07/2023	UNFINITI-SAS DB INFORMATIQUE	58000



Equipement du personnel et locaux :

OBJET	MONTANT HT	DATE DE CONCLUSION	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Achat et maintenance défibrillateur	8 470€	14/02/2023	SCHILLER France SAS	77600

## ORDURES MÉNAGÈRES

Marché de fournitures de sacs pour la collecte des déchets :

OBJET	MONTANT HT	DATE DE CONCLUSION	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Lot n°1 sacs pour la collecte des déchets résiduels	32 374,8€	30/10/2023	PTL SAS	76 860
Lot n°2 sacs pour la collecte des emballages	29 976,95€	30/10/2023	PTL SASA	76 860
TOTAL	62 351,75€			

Achat et pose d'un bungalows sur les déchetteries de la CCBLM :

OBJET	MONTANT HT	DATE DE CONCLUSION	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Achat et pose de 1 bungalows sur les déchetteries de la CCBLM	37 864€	17/10/2023	MODULOBASE	92 130

Enlèvements et transport des déchets collectés en déchetterie :

OBJET	MONTANT HT	DATE DE CONCLUSION	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Lot n°1 Préporché	149 160€	31/07/2023	ASTRA RECYCLAGE	58 000
Lot n°2 Cercy-la-Tour	146 040 €	31/07/2023	ASTRA RECYCLAGE	58 000
Lot n°3 Luzy	214 800 €	31/07/2023	ASTRA RECYCLAGE	58 000
TOTAL	510 000 €			

## ASSAINISSEMENT

Étude diagnostic du réseau d'assainissement d'Alluy et de Millay :

OBJET	MONTANT HT	DATE DE CONCLUSION	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Étude diagnostic réseau d'assainissement sur la Commune d'Alluy et de Millay	56 500€	21/02/2023	AEC	03 200

## VOIRIE

Étude d'ouvrages d'art :

OBJET	MONTANT HT	DATE DE CONCLUSION	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Lot n°1 Visite d'évaluation et inspection détaillée	11 840€	07/09/2023	T.M.I SARL	21 700
Lot n°2 avant projet de réparation d'ouvrage d'art (APROA)	15 500€	07/09/2023	IPGC Ingénierie	21 121
<b>TOTAL</b>	<b>27 340 €</b>			

Location d'un tracteur et de matériel d'accotement :

OBJET	MONTANT HT	DATE DE CONCLUSION	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
location d'un tracteur et de matériel d'accotement	30 360€	22/05/2023	Société Nouvelle DEPUSSAY	58 000

Programme de voirie communautaire :

OBJET	MONTANT HT	DATE DE CONCLUSION	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Lot n°1 Programme de la voirie communautaire secteur 1	550 000 €	10/05/2023	COLAS France SAS	89 380
Lot n°2 Programme de la voirie communautaire secteur 2	500 000 €	10/05/2023	ADN Travaux Publics	03 400
<b>TOTAL</b>	<b>1 050 000 €</b>			